

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2635 - JEUDI 16 JUIN 2016



Etienne Tshisekedi et Edem Kodjo le 4 février dernier à Bruxelles

ETIENNE TSHISEKEDI-EDEM KODJO

La rencontre
de la dernière
chance !

Dans l'entendement du leader de l'UDPS et de ses pairs de l'opposition réunis récemment à Bruxelles, le dialogue à convoquer sous l'égide de la communauté internationale devra conduire à l'alternance politique et à l'organisation des scrutins législatif et présidentiel dans le délai constitutionnel. C'est aux fins d'éclaircir certains concepts contenus dans la Résolution 2277 que le facilitateur, Edem Kodjo, compte se rendre à Bruxelles pour rencontrer le vieil opposant et tenter de parvenir à un entendement commun du Dialogue et de ses objectifs.

Pour l'ancien Premier ministre togolais, le dialogue dont il assure la facilitation n'est pas différent de celui prôné par la résolution 2277 des Nations unies. L'homme se dit confiant et compte, pour ce faire, sur l'appui du groupe de soutien international en vue de ramener l'opposition anti Dialogue à la raison.

Page 12

HAUSSE DU PRIX D'INTERNET

L'UNPC décrète « lundi sans presse »
et « lundi sans crédit »

Lors d'une conférence de presse tenue le 15 juin au siège de l'Union de la presse du Congo (UNPC), le président national de cette association, Kasonga Tshilunde, a déploré la hausse du prix d'Internet mobile qui passe de 10 à 500 %. « L'UNPC considère cette hausse de prix comme une répression qui ne dit pas son nom, comme une entrave grave au travail journalistique mais aussi une atteinte inexplicable au droit de la population d'accéder à une information plurielle et diversifiée », a-t-il expliqué.

L'orateur a préconisé des actions contre cette hausse du prix d'Internet mobile à l'instar de « lundi sans presse ». Cette opération entre dans le cadre des actions décidées en collaboration avec des organisations professionnelles et l'ensemble de la corporation journalistique pour exprimer leur ras-le-bol.

Page 12



Un ordinateur connecté sur internet (photo Adiac)

CHANT CHORAL

Sol-Rigo
amuse la
galerie à
Amaryliss

La chorale a assuré avec succès la première partie de la dernière Soirée « Made in Congo » animée par la Team Toseka, le 11 juin dans le quartier Ma campagne. Sol-Rigo interprétait surtout des tubes dont évidemment les textes sont connus mais n'étaient pas détectables au début. Le maestro Soleil Kalombo, appliqué à sa tâche, dirigeait avec énergie ses huit choristes qui jouaient le jeu comme s'il s'agissait d'une prestation normale. Depuis le 25 mars à l'Institut français Halle de la Gombe, Sol-Rigo fait son chemin en prestant magistralement dans l'une des deux soirées « Made in Congo ». Le coup d'essai qui a fait son effet sur le public nombreux et homogène présent à cette occasion l'avait validé sans le savoir.

Page 14

ÉDITORIAL

Modernisation

De la même façon que l'Etat vient de se moderniser en se dotant d'une Constitution mieux adaptée aux dures réalités de ce temps et en lançant le processus de renouvellement de nos institutions que prévoit ce texte fondamental, de la même façon, nous semble-t-il, la classe politique congolaise ferait bien de se lancer rapidement dans sa propre novation. Même si une telle remarque ne plait pas aux partis et formations concernés il est clair, pour ne pas dire évident, que les organisations qui affirment aujourd'hui représenter le peuple dans sa diversité d'opinions accusent en réalité un grand retard par rapport aux citoyens dont elles solliciteront demain les suffrages.

Nés du parti unique qui gouverna pendant trois décennies le Congo – de façon efficace il faut le reconnaître – les partis de la majorité comme de l'opposition n'ont pas assimilé le fait que le peuple congolais a évolué, qu'en élevant son niveau de vie il a acquis tout à la fois un sens critique et une liberté de parole qui changent la donne politique, qu'en s'ouvrant sur le monde grâce aux moyens modernes de communication, il a appris à mieux juger ses gouvernants mais aussi ceux qui aspirent à le gouverner. D'où cette évidence que ceux-ci doivent maintenant prendre en compte la nouvelle donne politique s'ils veulent être entendus de ceux et celles dont ils brigueront demain les suffrages.

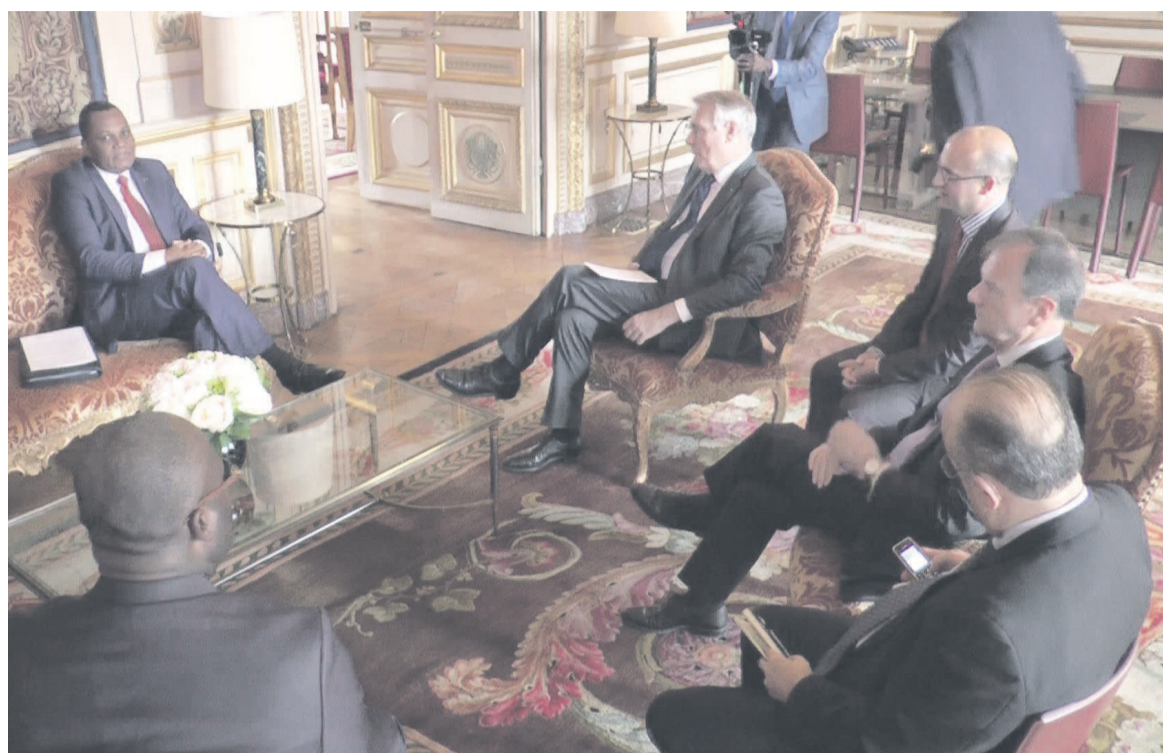
N'entrons pas dans le détail des réformes que la classe politique serait sage de s'imposer à elle-même si elle veut demeurer représentative de la population, il sera temps de le faire lorsque le calendrier des prochaines échéances électorales sera connu. Mais disons que ni les slogans, ni les couleurs, ni les postures, ni les modes d'action des grandes formations ne sont plus adaptés à la société dans laquelle nous vivons. Hérités pour la plupart de temps anciens et d'usages révolus ils ne peuvent que détourner les citoyens du débat public et, par conséquent, dissuader les citoyens de déposer leur bulletin dans l'urne le moment venu.

Dans ce domaine aussi le Congo peut et doit, selon nous, se positionner dans le peloton de tête des jeunes démocraties africaines. S'il le fait rapidement il projettera de lui l'image d'une nation dynamique et en tirera à coup sûr de grands bénéfices individuels et collectifs.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

« Grand ciel bleu » entre Paris et Brazzaville



Séance de travail entre les deux parties

L'entretien entre le ministre des Affaires étrangères de France et son homologue de la République du Congo efface toutes les spéculations qui font état de gros nuages entre les deux pays.

En séjour à Paris, Jean-Claude Gakosso s'est vu ouvrir les portes du Quai d'Orsay, le 14 juin, avec, au menu, un échange franc avec Jean Marc Ayrault, le ministre français des Affaires étrangères et du développement international. Pendant trois quarts d'heure, les deux ministres ont passé en revue une série de questions qui préoccupent leurs deux Etats. Mais l'accent a été mis sur le Congo sur lequel nombre d'interrogations pèsent et auxquelles Jean-Claude Gakosso ne cesse de donner des réponses à la faveur des rencontres avec les partenaires.

Interrogé par la presse, le ministre congolais a évoqué « une convergence de vues » qui traduit « un ciel bleu entre les deux pays que sont le Congo

et la France », car malgré les différences dans l'interprétation des événements, ces deux pays savent conserver leurs relations. « Nous avons expliqué au ministre Jean Marc Ayrault les péripéties de la dernière élection présidentielle au Congo. Je pense qu'il est mieux d'avoir des informations à la source », a déclaré Jean-Claude Gakosso. Le ministre a aussi exposé sur le climat politique, social et sécuritaire qui règne au Congo depuis le 20 mars. Il a indiqué que le Congo et son président restent ouverts à toutes les propositions qui participent à l'apaisement du climat.

Le chef de la diplomatie congolaise est sorti de cet entretien rassuré sur la volonté de la France de continuer à œuvrer

aux côtés de son pays. « La France accompagne le Congo dans l'essentiel de ce que nous faisons. Elle se tient prête à accompagner le Congo et ne l'abandonnera jamais dans les difficultés surtout dans les négociations éventuelles avec le FMI », a expliqué le ministre Gakosso.

L'autre sujet au centre des débats entre les deux ministres a été la Centrafrique. « Le ministre Ayrault a salué les efforts du président Denis Sassou N'Guesso en tant que médiateur dans la crise que ce pays a connue », a précisé Jean-Claude Gakosso. Comme la Centrafrique, la République démocratique du Congo, aujourd'hui occupe l'actualité. Les deux ministres ont échangé au sujet de ce dernier pays cité, avec l'engagement pour que la situation ne « dérape pas ».

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

REPORTAGE

Les réalités des unités piscicoles et agropastorales du Congo

Les questions de financement sont au cœur des difficultés que rencontrent plusieurs structures publiques des secteurs agricole, d'élevage et de la pisciculture. Ainsi l'a constaté le ministre de tutelle, Henri Djombo, au cours de la visite qu'il a effectuée, le 14 juin, en compagnie de ses collaborateurs dans plusieurs unités du département du Pool. Visite ponctuée d'entretiens avec les responsables des lieux.

Qu'il s'agisse de la station piscicole de Dzoumouna, du Centre de vulgarisation des techniques agricoles, du Centre de vulgarisation des techniques d'élevage qui jouxte le Centre de démonstration des techniques agricoles à Kombé, les besoins exprimés par les cadres et techniciens sont à quelques différences près les mêmes : il y a lieu que le gouvernement mette la main à la poche pour permettre à ces unités de s'équiper ou d'être réhabilitées dans l'objectif affiché de contribuer à la baisse des coûts d'importation des produits alimentaires de base.

Dzoumouna

Pour ce qui est de la station piscicole de Dzoumouna, le premier constat est celui de son quasi-abandon rendu visible par la montée des herbes, l'assèchement des étangs, 22 seulement sont viables sur les 44 qu'elle dispose ; le vieillissement des conduites d'eau, des équipements de traitement des aliments de poissons, la précarité du cheptel porcin, l'absence d'électricité, de moyens roulants, la vétusté des bâtiments, l'intrusion des cambrioleurs sur le site. A quoi s'ajoute le manque de personnel qualifié.

D'après le directeur du Centre pour le développement des pêches et de l'Aquaculture, les problèmes qui se posent aux installations du secteur



Henri Djombo lors de la visite des sites

dans le Pool le sont dans la presque totalité de celles qui existent à travers le Congo. André Bitoumba croit néanmoins qu'il est possible, pour le cas précis de Dzoumouna, d'apporter des solutions adéquates et parvenir aux meilleurs résultats. Ceci passe, a-t-il déclaré, par une réhabilitation totale de la station, la construction d'un mur d'enceinte, la formation du personnel. Celui-ci devra habiter sur les lieux de sorte à maintenir le fonctionnement optimal de la station. D'où effectivement, le besoin en logements.

Partenariats

Les échanges qui ont suivi l'intervention du DCDPA ont permis de noter que des dispositions sont prises au niveau du ministère pour réhabiliter Dzoumouna à partir du budget de fonctionnement 2016 prévu pour toutes les stations domaniales du pays, mais également du budget d'investissement de l'année en cours, dans lequel la priorité est accordée, selon le directeur de cabinet du ministre, à cette station. En même temps, le Projet de développement agricole et de réhabilitation des

pistes rurales (PADRP) partenaire du gouvernement dans l'expérience de Dzoumouna a, par la voix de son coordonnateur, émis le souhait que les deux parties travaillent en symbiose pour éviter tout doublon dans l'engagement éventuel de fonds. La Banque mondiale, a-t-il expliqué, prépare une nouvelle intervention dans le secteur et il serait mieux, à son avis, d'opter pour une solution durable à Dzoumouna.

A son tour, le ministre a salué l'appui des partenaires en parlant de « *belles promesses à travers le budget d'investissement de l'Etat et les projets que le Congo développe avec la Banque mondiale, la coopération japonaise et le FIDA (Fonds international de développement agricole -Ndlr-)* ».

Un exemple de réussite

On peut le dire de l'expérience de la société « Alpha 8 » installée non-loin de la station piscicole de Dzoumouna. Un site visité par Henri Djombo, qui n'a pas manqué de compliments pour cet opérateur privé qui réussit dans un secteur

où les initiatives publiques battent de l'aile : variété d'espèces de poissons élevés, entretien plus que soutenu des étangs et de l'environnement puis, cela peut couler de source, un bon rendement ! Alpha 8 poursuit son activité en espérant mieux.

La réussite, c'est peut-être aussi ce qu'il faut relever de la visite du Centre de vulgarisation des techniques agricoles, malgré deux soucis : l'approvisionnement en eau ainsi qu'un besoin pressant de machines agricoles. Le directeur du Centre, André Michel Nzaou se montre tout de même confiant, en déclarant que si des solutions sont trouvées aux doléances du centre qui doit, pour ses travaux, louer un machine à 90 000 l'hectare, les résultats seraient encore plus élogieux.

D'un centre à l'autre, Henri Djombo s'est rendu ensuite à celui dédié à la vulgarisation des techniques d'élevage. Il se partage le même site avec le centre de démonstration des techniques agricoles où œuvrent

aussi des partenaires chinois. « *Il n'y a pas assez d'argent pour faire ce que l'on devrait faire* », avoue l'un des responsables qui témoigne que depuis le lancement du projet en 2014, le centre n'a reçu le financement qu'une seule fois. Résultat : la modicité des statistiques qu'il présente en comparaison de celles relevant de l'expérience chinoise : « *Nos amis Chinois ont trois bâtiments de cinq mille pondueuses chacun, soit un total de quinze mille pondueuses, et nous un seul de cinq-cents pondueuses. De plus leurs bêtes (des porcs essentiellement) sont dodues, les nôtres décharnées et en petit nombre* ». Et de garder néanmoins l'espoir : « *Si le ministre peut nous aider, cela sera profitable pour le centre* ».

Qu'en dit Henri Djombo ?

« *Nous pouvons, dans le secteur public atteindre les mêmes performances que ce que nous avons vu chez le privé. Il faut pour cela corriger très rapidement les erreurs qui ont été commises et apporter des solutions durables aux problèmes qui se posent* », déclarait le ministre à la fin de sa ronde. Henri Djombo se dit conscient que le manque de financement met à l'abandon certaines structures. Il estime que les budgets nécessaires seront disponibles d'année en année pour appuyer « *l'essor agricole, l'essor halieutique, l'essor du bétail dans notre pays* ».

L'espoir, a conclu le ministre d'Etat réside dans le fait que le gouvernement place l'agriculture, la pêche et l'élevage parmi ses priorités. On peut le mesurer à l'aune de la présence dans l'équipe que dirige le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Gankama N'Siah

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le Padé harmonise ses plans stratégiques pour attirer des investisseurs étrangers

A l'issue d'un atelier mardi consacré aux enjeux d'attractivité des investissements au Congo, le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Padé) et ses partenaires de la Banque mondiale et le Groupe français Medef, se sont convenus sur la nécessité de se focaliser sur les PME et PMI, en incitant le financement des entreprises et l'amélioration de la performance logistique des entreprises.

« *Pour la diversification de l'économie congolaise on entend promouvoir l'investissement privé afin d'opérationnaliser les filières dont nous disposons. Il s'agit également de transformer les avantages comparatifs qu'offrent ces filières en avantages compétitifs* », a déclaré Joseph Mbossa, coordonnateur du Padé.

Le but de cet atelier destiné aux investisseurs, selon le coordonnateur du Padé, est d'armer

davantage les acteurs impliqués dans ce processus de diversification de l'économie congolaise, sur des outils de communication et de promotion des investissements étrangers.

Pour Joseph Mbossa, le plus important consiste à veiller aux critères de prise de décisions des investisseurs. « *Il faut travailler en sorte que l'environnement des affaires s'améliore davantage au Congo, c'est-à-dire booster les opérateurs économiques à d'avantages financiers* », a-t-il précisé. L'une des préoccupations du monde des affaires, reste l'application des textes de loi devant assouplir les conditions d'entreprendre au Congo. « *Le Padé a proposé, à ce jour, une trentaine de textes de réforme dont quelques-uns ont été approuvés par les autorités. Ce qui reste à faire, c'est de travailler pour que ces décrets soient appliqués* », a expliqué mardi Joseph Mbossa.

Outre l'amélioration du climat des affaires dans le pays et le financement des entreprises, les



Les participants à l'atelier

acteurs de l'atelier ont insisté sur la constitution des chaînes de valeur, la formation pour une main-d'œuvre qualifiante, ainsi que l'accès facile des PME/PMI aux divers marchés. « *Le Congo dispose d'opportunités, il faut se focaliser sur les chaînes de valeur nationales et sous-régionales* », estime un expert, Paul Ginies,

président de StratConseil.

Soulignons qu'afin de promouvoir les investissements dans les chaînes de valeur hors pétrole et de soutenir l'émergence d'un tissu de PME, le gouvernement congolais et la Banque mondiale ont décidé en septembre 2013 de cofinancer à hauteur de 10 milliards de francs le Projet d'appui

à la diversification de l'économie congolaise. L'échange de ce mardi 14 juin, d'après les participants, a permis aux acteurs privés et publics de prendre conscience et de travailler selon les règles des affaires, afin que le Congo tire ce dont il dispose comme opportunités.

Fiacre Kombo

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
(PADEF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° SC 07/2016 / PADEF / UNGP / RPM

« Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé »

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant
L'objectif global de la mission du Consultant est le renforcement des capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé, dans le Département de la Cuvette.

3. Qualité et Profil du consultant

Le Consultant sera titulaire d'un diplôme reconnu de niveau supérieur dans le domaine du développement rural ou dans un autre domaine relevant de cette action. En outre, il devra avoir :

- une bonne expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine du développement rural;
- des compétences dans l'animation d'équipes et groupes de travail;
- une expérience dans le travail de terrain et d'animation d'ateliers de formation;
- une bonne expérience en tant que chef d'équipe;
- une forte capacité rédactionnelle et de communication écrite et orale;
- une connaissance de la zone d'intervention du programme;
- une bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciels : Word, Excel, Power Point, Internet).

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de deux (02) mois.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection à Titre personnel (STP).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du

lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 29 juin 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 07/2016 / PADEF / UNGP / RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé ».

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongongo@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2016
Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
(PADEF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° SC 06/2016 / PADEF / UNGP / RPM

« Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF »

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG / Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant
L'objectif global de la mission du Consultant est d'établir la situation de référence des organisations paysannes de second degré existant dans les zones

d'intervention du PADEF.

3. Qualité et Profil du consultant

Le prestataire sera une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux et le FIDA. L'ONG / Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire l'enquête sur des différents sites avec la même efficacité.

L'équipe du Consultant sera constituée de :

- 1 Consultant principal (team leader)
- 4 Enquêteurs-terrain

NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 45 jours.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les ONG / Association intéressées à se faire connaître et à

fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures

suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 29 juin 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 06/2016 / PADEF / UNGP / RPM, pour le Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF ».

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongongo@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2016
Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA.

SANTÉ

Le secteur privé veut jouer sa partition dans le système sanitaire national

Organisation patronale, l'Alliance du secteur privé de la santé (ASPS) qui a lancé ses activités le 15 juin, se veut être un interlocuteur unique face au secteur public dans les missions de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques sanitaires nationales

Selon le président de l'ASPS, le Dr Daniel Ovaga, cette structure créée depuis 2013 travaille à l'élaboration de son plan d'actions transversales. Prévu, en effet, pour être déployé sur la période 2015-2018, ce plan d'activités s'articule autour de quelques axes prioritaires. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration du climat des affaires dans le secteur de la santé ; la gestion de l'information sanitaire, l'amélioration de la prise en charge, de la communication interprofessionnelle et de l'accès à la formation ainsi que la promotion d'un partenariat public-privé innovant. « Ce secteur privé de la santé que nous avons l'ambition de représenter, remplit depuis bientôt trois décen-

nies, une mission d'intérêt public qui est celle d'améliorer la qualité des services que nous mettons à la disposition de la population », a rappelé Daniel Ovaga.

Il a également rappelé les préoccupations majeures des promoteurs des établissements sanitaires privés. Il s'agit notamment de l'amélioration de la qualité des services d'accueil et des urgences ; la faiblesse du plateau technique ; l'inaccessibilité aux financements bancaires ; l'insuffisance en nombre et en qualité des personnels de santé, et une quasi inexistence de collaboration multisecto-

rielle. Le président de l'ASPS a, par ailleurs, déploré le fait que certains établissements privés opèrent encore en toute illégalité, loin des principes et de la réglementation en vigueur. Ces pseudo-prestataires mettent ainsi, a-t-il condamné, en danger la vie de nos populations et opposent une concurrence déloyale aux investisseurs et praticiens sérieux qui tentent d'exprimer le vrai potentiel du secteur privé de la santé au Congo. Membre de la Commission santé à l'Assemblée nationale, Daniel Ovaga a demandé au ministère de la Santé et de la population de présenter au

Parlement l'avant-projet de loi portant organisation du secteur privé de la santé pour adoption.

Vulgariser les lois et textes existants

Présidant la cérémonie, le directeur du cabinet du ministre de la Santé et de la population, Donatien Moukassa, a rappelé que les indicateurs actuels sur la mortalité infantile et infanto-juvénile montrent suffisamment que le système national de santé présente encore des faiblesses, en dépit de quelques avancées enregistrées. « Donc le secteur privé ou libéral devrait apporter sa part de contribution en sachant que le système sanitaire de notre pays n'a le droit d'être que lorsque les deux secteurs à savoir public et privé sont également pris en compte », a-t-il indiqué.

Cette approche, a-t-il dit, a inspiré la ministre de la Santé et de la population à mettre en place une feuille de route fondée sur dix axes prioritaires, tirés du programme d'action du gouvernement et du projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ces axes prioritaires sont basés, entre autres, sur la gestion des épidémies et des endémies ; la gestion des hôpitaux ; la revitalisation des districts sanitaires et surtout sur la coopération, le partenariat et la redynamisation du secteur libéral. L'Alliance pour le secteur privé en santé paraît, d'après lui, quelque chose de justifié et à point nommé par rapport à ces axes prioritaires. « Si aujourd'hui, l'alliance prenait le leader dans ce secteur,

nous sommes disposés à vous appuyer et soyez-en rassurés, la ministre serait ravie de savoir qu'il y a un partenaire à côté pour vous appuyer dans le développement de ce secteur. Nous ne pouvons pas développer notre système si les deux sous-secteurs ne sont pas en synergie », a précisé Donatien Moukassa.

Le ministère de la Santé s'est engagé, a-t-il poursuivi, à promouvoir le secteur privé qui est multisectoriel, incluant ainsi que les concessions religieuses, les Centres médico-sociaux d'entreprises et les cliniques privées. Cette cérémonie a été également l'occasion de lancer la campagne de vulgarisation des lois et règlements relatifs à la santé publique au Congo. Le directeur de cabinet a, par exemple, cité le décret 88-40 du 6 juin 1988 fixant les conditions d'exercice de la médecine libérale au Congo ainsi que les professions pharmaceutiques ; l'arrêté 30/92/MSP du 9 juillet 2003 régissant l'implantation des formations privées dans notre pays. A cela, s'ajoutent la loi du 23 mai 1988 instituant le code de déontologie dans les professions libérales et la note de service du 23 février 1990 précisant les principales activités à mener dans le secteur libéral. « Vous voyez qu'il y a déjà un encadrement administratif et juridique dans notre pays qui, malheureusement n'est toujours pas vulgarisé ni pris en compte, mais notre souhait serait que l'alliance puisse nous accompagner dans le renforcement du secteur libéral », a conclu le Prof Donatien Moukassa.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants ; crédit photo Adiac

VIE ASSOCIATIVE

L'AESCS se veut être un réseau de leaders et d'intellectuels

Elu président de l'Association des anciens étudiants et stagiaires congolais du Sénégal (AESCS), depuis le 20 décembre 2015, Wicksteed Hermann Ngankou, qui a pris ses fonctions le 11 juin dernier à Brazzaville, a dévoilé le plan d'actions de son mandat d'un an

Créée en 2006, l'AESCS est désormais dirigé par un nouveau bureau exécutif de six membres. Wicksteed Hermann Ngankou, qui succède à Antoine Christel Mando, entend imprimer un nouveau rythme à cette association. En effet, selon lui, sa vision consiste à maintenir et à renforcer davantage les liens d'amitié, de solidarité entre tous les membres adhérents et se positionner au niveau de l'échiquier national entant que réseau des leaders et intellectuels.

« Chers amis membres de l'AESCS, les défis de 2016 nous attendent et l'atteinte des résultats, j'en suis sûr, est le fruit des efforts individuels et collectifs. Chacun, quelle que soit sa position dans l'association, doit être la solution à nos problèmes. Soyons les meilleurs

quoï que nous soyons dans toutes nos entreprises car c'est par le travail et les résultats positifs escomptés que nous aurons accomplis que l'association garantira sa pérennité », a-t-il déclaré.

Placé sur le thème : « Les actions positives pour une communauté meilleure », le mandat 2016 de l'AESCS est axé sur sept points essentiels parmi lesquels : protocole, manifestations et relations

extérieures ; formalisation et entretien des partenariats dynamiques ; projet et entrepreneuriat ; croissance, développement et rétention des membres. Il s'agit pour Wicksteed Hermann Ngankou d'un plan ambitieux et réalisable.

« Ainsi, pour consolider les acquis de ces dernières années et poser les jalons d'une croissance forte et durable de notre association, nous devons faire

face à de nombreux défis. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'un système efficace de gestion de notre association ; la promotion de son image de marque ; la croissance de l'effectif des membres ; la recherche de solutions adéquates aux problèmes auxquels elle est confrontée », a-t-il précisé, estimant que l'exécution de ce plan passera par l'engagement volontaire mais ferme et vifs des

membres du bureau exécutif et des commissions spécialisées, ainsi que de l'appui indéfectible des membres, des partenaires.

Pour rappel, cette association a été créée dans la nécessité de promouvoir les valeurs de fraternité et d'entretenir un passé commun tout en valorisant les connaissances acquises au Sénégal. Pour ce faire, elle s'est engagée cette année, à mettre à la disposition des jeunes congolais, désireux d'étudier au Sénégal, des informations relatives aux études et à la vie dans ce pays et à promouvoir les relations 55 d'amitié entre les deux peuples. 2016 est également une année qui devrait permettre à cette organisation d'aider ses membres adhérents dans leur insertion professionnelle.

Notons que le bureau exécutif de l'AESCS est suppléé par quatre attachés. Le président est, quant à lui, secondé par Owen Gakosso. Le secrétariat général est confié à Hermann Okemba alors que Palabi Maseké assure les fonctions de trésorier général.

P.W.D.



Les membres du bureau exécutif et les attachés ; crédit photo Adiac



AVIS DE CLÔTURE EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE « EOG 6,50% NET 2016-2021 »

L'Etat Gabonais, représenté par le Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, Son Excellence Monsieur Régis IMMONGAULT et ses partenaires, l'Union Gabonaise de Banque, Attijari Securities Central Africa (ASCA), BGFI Bourse et Financia Capital ont le plaisir d'annoncer au public la clôture avec succès de l'émission d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « EOG 6,50% Net 2016-2021 » en date du 09 juin 2016.

Ladite opération a été sursouscrite à hauteur de 138,00%. Après l'obtention de l'accord de la COSUMAF pour l'augmentation du montant de l'emprunt, il a été décidé de servir la totalité des souscriptions recueillies.

RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :

Nature de l'opération	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne
Lieu de cotation	BVMAC
Montant initial de l'émission	98 000 000 000 FCFA
Montant collecté	134 940 500 000 FCFA
Montant retenu	134 940 500 000 FCFA
Nombre de titres	13 494 050 Obligations
Valeur nominale	10 000 FCFA
Maturité	5 ans
Date de jouissance	09/06/2016
Date d'échéance	09/06/2021
Mode de remboursement	Amortissement linéaire avec un différé d'un (1) an (capital uniquement)
Objet de l'opération	Financement des projets d'aménagements urbains et de travaux d'infrastructures

L'opération a attiré des investisseurs de divers pays (Gabon, Congo, Cameroun, Guinée Equatoriale, Centrafrique, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, etc.), de différentes catégories : Personnes Morales (Banques, Assurances, OPCVM, Etablissements Financiers, Sociétés) et Personnes Physiques (Fonctionnaires, Professions Libérales, Agents du Secteur Privé, Agents d'Organismes Internationaux, Retraités).

Catégorie des Investisseurs	Montant Souscrit	Montant Alloué	Part
Personnes Morales	131 654 000 000 FCFA	131 654 000 000 FCFA	97,56%
Personnes Physiques	3 286 500 000 FCFA	3 286 500 000 FCFA	2,44%
Total Général	134 940 500 000 FCFA	134 940 500 000 FCFA	100,00%

Le Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, le Conseiller Financier de l'Etat Gabonais l'Union Gabonaise de Banque, les Co-arrangeurs ASCA et BGFI Bourse, les Co-chefs de file ASCA, BGFI Bourse et Financia Capital remercient vivement l'ensemble des souscripteurs pour leur confiance et leur contribution au succès de cet emprunt obligataire.

Le Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la
Promotion des Investissements et de la Prospective

Régis IMMONGAULT

Conseiller Financier



Co-Arrangeurs



BGFI Bourse



Co-Chefs de File

BGFI Bourse

FINANCIA CAPITAL

Cotation



Syndicat de placement : ASCA - BGFI Bourse - Financia Capital - UGB

www.empruntobligatairegabon2016.com

DROITS DES ENFANTS

L'UE finance le projet de deux ONG au Congo

L'Apprentis d'Auteuil, une ONG française œuvrant en partenariat avec le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), une organisation congolaise, lance ce jeudi 16 juin à Brazzaville, le projet intitulé : « Promotion, respect et mise en œuvre des droits de l'enfant en République du Congo ».

Le projet est cofinancé par l'Union Européenne pour une durée de trois ans et un budget global de 366 886. Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation de vulnérabilité au Congo, en particulier celle des enfants en situation de rue et des enfants autochtones. Dès son lancement, le projet sera couplé à la réalisation de l'activité intitulée : « Donner la voix aux enfants ». Il s'agira de réaliser des messages de sensibilisation par les enfants sur leurs droits et actions de plaidoyer en direction des pouvoirs publics. Cette cérémonie sera rehaussée de la présence de trois cent cinquante enfants congolais en situation de vulnérabilité, des délégués de trente familles et soixante éducateurs ainsi que des travailleurs sociaux ainsi que vingt et une structures membres du Reiper partenaire de l'ONG Apprentis d'Auteuil et le directeur général des affaires sociales, représentant la ministre de tutelle.

Rappelons qu'à la date du 16 juin, l'humanité commémore la journée de l'enfant africain et en République du Congo, les personnes travaillant dans les structures d'accueil de l'état sont peu formées et moins outillées pour proposer un accompagnement de qualité.

Fortuné Ibara

GUINÉE

Un membre de la coordination nationale accusé d'avoir détourné des fonds destinés à la lutte contre Ebola

Ce lundi 13 juin, le procureur a requis dix-huit mois de prison ferme contre le principal accusé, membre de la Coordination nationale, et cinq ans de prison contre un employé du ministère de la Santé qui n'a pas assisté au procès.

Au total, 529 millions de francs guinéens, soit environ 60 000 euros ont été subtilisés. C'est en octobre 2015, que la fédération des guérisseurs traditionnels a porté plainte pour n'avoir jamais reçu la formation promise sur les dangers liés à l'épidémie Ebola. Pourtant, le projet estimé à 529 millions de francs guinéens avait été validé et financé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Coordinateur national de la lutte contre l'épidémie, le Dr Sakoba Keita, ainsi que son adjoint avaient été entendus comme témoins. « La procédure régulière de financement n'a pas été respectée et les 500 millions ont disparu », a expliqué le procureur.

Avec 28 636 cas et 11 315 morts, selon un rapport de l'OMS publié en janvier dernier, l'épidémie d'Ebola en cours en Afrique de l'Ouest est la plus importante jamais enregistrée depuis l'identification de la maladie, en 1976.

Toujours au mois de janvier, 10 288 patients avaient été pris en charge par MSF depuis le début de l'épidémie, dont 5 226 cas confirmés et 2 478 survivants. Au moment du pic de l'épidémie, près de 4000 Médecins Sans Frontières étaient présents en Guinée, en Sierra Leone, et au Liberia, dont 325 expatriés internationaux.

Dès les premières semaines qui ont suivi l'apparition des cas en Guinée, courant mars 2014, Médecins Sans Frontières a démarré une intervention visant à prendre en charge les patients et à limiter la propagation de l'épidémie.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE PERTE

M. HUSSEIN BAYDOUN domicile 20, rue Likouala Avenue de la Paix Poto-poto Brazzaville, demande à toute personne de bonne volonté ayant retrouvé :

-1 permis de conduire

-1 passeport libanais numéro RL 2854888 du 20 juin 2014 délivré au Liban avec visa d'entrée au Congo et en Angola, en cours de validité

-1 billet d'avion Brazzaville Beyrouth

De bien vouloir les déposer à l'hôtel NOVO ou de contacter aux numéros 06 883 66 66

/ 06 455 55 59

/ 06 636 13 13

OHADA

La 41^e session du Conseil des ministres s'ouvre ce jeudi

Les ministres de la Justice et des Finances des 17 Etats membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), vont tenter à Brazzaville d'harmoniser leurs vues sur l'application du droit Ohada dans les Etats, les Actes uniformes en cours et les nouveaux projets, ainsi que l'édification d'un nouvel immeuble pour le siège de l'organisation..

En prélude à cette grand-messe des dirigeants du continent, des experts, universitaires et praticiens de droit des affaires venus des Etats membres de l'organisation ont déjà planché sur ces sujets du 13 au 15 juin dans la capitale congolaise. Les délibérations des experts africains seront soumises aux dirigeants lors des assises qui pourront s'achever vendredi.

A l'issue des travaux, les ministres pourraient décider de l'effectivité du Registre de commerce et du crédit mobilier et du fichier national ; ainsi que la mise en œuvre du registre des sociétés coopératives et la désignation de l'Autorité de tutelle pour ce type de société.

Lors de la cérémonie d'ouverture des travaux des experts, le président du Conseil des ministres,

le ministre congolais de la Justice, Pierre Mabilia avait exhorté les participants à ces assises de traduire en actes concrets la vision de la Conférence des chefs d'Etat dévoilée à l'occasion du vingtième anniversaire de l'organisation.

Il a, à cet effet, loué les efforts accomplis par l'Ohada ayant permis, selon lui, au Congo et aux autres Etats membres de l'espace d'enregistrer des progrès économiques salutaires, « notamment l'amélioration des indicateurs de création d'entreprises ; l'évolution positive des crédits à l'économie et l'importante progression du niveau des investissements directs étrangers ».

Quant au secrétaire permanent de l'Ohada, le professeur Dorothe Cossi Sossa, les délégués des Etats membres doivent soutenir les projets en vue de la réforme de l'organisation communautaire. L'Ohada mérite d'être accompagnée dans son évolution, afin de pouvoir atteindre les objectifs assignés par ses pères fondateurs, c'est-à-dire l'intégration et la croissance en Afrique, a renchéri le professeur Dorothe Cossi Sossa

L'Ohada se réunit au moins une

fois par an, sur convocation de son président. Elle a pour mission d'adopter des actes uniformes, d'élire les membres de la Cour commune de justice et d'arbitrage, de nommer le secrétaire permanent et le directeur de l'école régionale de la magistrature, d'adopter les budgets annuels du secrétariat permanent de la Cour commune de justice et d'arbitrage.

Notons que la présence des ministres de la Justice à ses assises est un gage du respect des normes juridiques pour l'élaboration des actes. alors que la présence du ministre des Finances est un gage de respect des engagements économiques et financiers pris par les Etats membres dans le cadre de leur intégration, le tout constituant un ensemble cohérent.

Instituée par un Traité signé le 17 octobre 1993, l'Ohada regroupe 17 Etats parties : le Benin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mali, le Niger, la RD. Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

L'Unoca et la Cééac mutualisent les forces

Pour faire face aux « défis immenses » de l'Afrique centrale, le bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca) et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Cééac) ont mis en place un nouveau cadre de coopération pour renforcer la collaboration entre les institutions sous tutelle.

Le document a été signé le 14 juin à New York, par le chef de l'Unoca, Abdoulaye Bathily et le secrétaire général de la Cééac, Ahmad Allam-mi. Les deux personnalités entendent ainsi mettre l'accent sur la prévention et la résolution pacifique des conflits, l'assistance aux processus électoraux, la gouvernance, les droits de

l'Homme, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile. La lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la piraterie maritime et le braconnage, ainsi que la promotion de l'intégration régionale, figurent également parmi les priorités de ces deux institutions.

« Face aux défis immenses auxquels fait face l'Afrique centrale, nous nous sommes engagés à continuer de privilégier l'unité dans l'action, à mutualiser nos moyens et à travailler de manière concertée pour contribuer à la paix, à la stabilité et au développement de la sous-région, y compris en soutenant les efforts des Etats et des peuples dans ces

domaines », explique Abdoulaye Bathily.

Un plan d'actions annuel sera exécuté à cet effet. Au nombre des activités inscrites on note : des missions d'évaluation, des actions de diplomatie préventive et des ateliers de renforcement de capacités. Des mécanismes de suivi et d'évaluation ont été mis en place, afin de garantir la mise en œuvre du nouveau cadre de coopération, qui prend en considération les objectifs fixés par le Conseil de sécurité lors de la prorogation du mandat de l'UNOCA (2015-2018). Il remplace l'ancien cadre de coopération conclu entre l'UNOCA et la CEEAC en 2012 à Libreville au Gabon.

Josiane Mambou Loukoulou

BRÈVES

Les Etats-Unis accroissent leurs exercices contre le terrorisme avec les armées africaines

Après une série d'attaques terroristes contre des hôtels et d'autres sites touristiques qui ont accru les inquiétudes partout en Afrique, les Etats-Unis ont depuis le début de cette année intensifié leur coopération et leurs exercices militaires, notamment pour protéger les cibles civiles au sein d'un continent qui est devenu un terrain privilégié du militantisme islamiste.

Au Burkina Faso, au Kenya, et au Gabon, les Etats-Unis développent une coopération militaire sous forme de forces combinées avec les armées locales. Il s'agit de préparer les pays africains à lutter contre le terrorisme, à se défendre contre les prises d'otage et à neutraliser les milices islamistes qui créent du désordre social et cherchent à radicaliser les jeunes. L'actrice Robin Wright, dans un nouveau film, met en cause les entreprises de technologie qui s'emparent des ressources au Congo

La star de House of Cards vient de produire un film, comme une partie de la campagne #StandWithCongo,

pour dénoncer le pillage de ressources minérales au Congo, expliquant que cela nourrit financièrement les milices et entretient les conflits dans la région.

Les Etats-Unis ont décidé de bannir le commerce de l'ivoire africain

Le Service américain Fish and Wildlife vient d'annoncer au début juin 2016 la suppression de toute commercialisation de l'ivoire africain. Les nouvelles règles visent à juguler le trafic de l'ivoire, les experts faisant savoir que les massacres d'éléphants constituent un carnage et s'élèvent à 96 morts par jour. Par ailleurs, et de manière générale, le service Fish and Wildlife a également restreint drastiquement le commerce de l'ivoire aux Etats-Unis qui constitue le deuxième plus important marché illégal d'ivoire dans le monde.

Ces mesures suivent et confortent les dispositions prises par le président Barack Obama au début de son deuxième mandat en 2013 et visant à combattre le pillage et les trafics commerciaux de la faune et de la flore sauvages.

Source : The New York Times

STARK

PREMIUM BEER



MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

AG Partners®

COOPÉRATION

Le Portugal entend renforcer ses liens avec le Congo en matière de sécurité maritime

Lors de la célébration le 14 juin à Brazzaville de la fête nationale du Portugal, l'ambassadeur, João Côrte-Real, a réitéré la volonté de son pays à contribuer au développement et à la croissance du Congo.

lités de ce marché, notamment celles qui ont ses chantiers en Angola, pays voisin du Congo ».

l'anniversaire de sa mort en 1580. Elle est la deuxième fête importante du pays, après celle du jour



L'ambassadeur, João Côrte-Real délivrant son message, à sa droite, Mme le consul honoraire/credit photo adiac



La communauté Portugaise présente à la cérémonie/credit photo adiac

« Un des domaines dont nous désirons poursuivre et renforcer la coopération avec la République du Congo est celui de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, une région géographique où le Portugal a plusieurs partenaires politiques et économiques. Notre objectif est de contribuer à l'amélioration de la coordination internationale pour la lutte contre la piraterie maritime, le trafic de stupéfiants et le terrorisme », a déclaré l'ambassadeur du Portugal.

Sur ce sujet, il a même rappelé la réunion de la présidence portugaise du G7+FOGG tenue récemment à Lisbonne, et se sont réjouis (lui et le gouvernement de son pays), de la présence à cette rencontre du représentant congolais du Centre pour la sécu-

rité maritime en Afrique Centrale (Cresmac), dont le siège est basé à Pointe-Noire.

Dans le cadre des initiatives liées au renforcement de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, le diplomate portugais a également évoqué la participation de son pays, en mars dernier, à l'exercice naval Obangame Express 2016, avec la frégate Vasco da Gama. Il n'a pas manqué de souligner l'hospitalité dont le Congo a toujours fait montre vis-à-vis des étrangers en général, et des portugais en particulier.

« Dans ce pays, les portugais se sont intégrés sans peine et de façon tout à fait naturelle. Cette caractéristique de mes concitoyens a déjà été reconnue par le peuple congolais et par les autorités des deux pays. Cette particularité portugaise, de bien

s'intégrer dans les sociétés d'accueil et la qualité technique et professionnelle de mes compatriotes furent bien aperçues par des entreprises multinationales qui opèrent en République du Congo », a indiqué l'ambassadeur, João Côrte-Real.

Toujours dans le cadre du renforcement de cette coopération entre les deux pays, il s'est souvenu aussi du recrutement, ces dernières années, des centaines d'ouvriers, d'ingénieurs et des cadres portugais dans les secteurs de la construction et des hydrocarbures. Et, il souhaite que cette expérience « réussie », puisse « s'avérer encourageante aux entreprises portugaises qui veulent explorer les potentia-

Par ailleurs, l'ambassadeur a dit reconnaître qu'un travail reste à réaliser, en vue de « faire connaître les opportunités mutuellement avantageuses pour le commerce et les investissements dans nos deux pays ».

S'agissant des visites officielles au sommet de l'Etat, il a cité le voyage à Brazzaville, en mars 2015 du secrétaire d'Etat portugais aux Affaires étrangères et à la coopération. Cette visite, a-t-il dit, a témoigné l'engagement de son pays à renforcer les relations bilatérales, et à « faire avancer les négociations des dossiers dans plusieurs domaines ».

Célébrée le 10 juin de chaque année, la Fête nationale du Portugal rend hommage au grand poète, Luís de Camões, et correspond à

de la liberté. Luís de Camões a écrit le poème intitulé « Os Lusíadas » en hommage aux premiers habitants du Portugal. Ce poème parle des Portugais et de leurs conquêtes autour du monde.

Signalons que l'ambassade du Portugal au Congo est basée à Kinshasa en République Démocratique du Congo. A Brazzaville, c'est Maria Madalena Dasilva Morais qui est le consul honoraire de ce pays. L'ambassadeur, João Côrte-Real, a présenté ses lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en août 2014. Cette année, il a résolu de venir célébrer la fête nationale de son pays à Brazzaville et non à Kinshasa comme d'habitude.

Yvette Reine Nzaba

◆ Le gouvernement et les groupes armés rebelles s'accordent sur la mise en place d'autorités intérimaires

Selon le contenu du document adopté le 14 juin par toutes les parties en conflit, les autorités intérimaires seront mises en place dans les collectivités territoriales des cinq régions administratives, et dans chaque région, des membres de l'autorité intérimaire seront désignés de manière consensuelle.

Ces membres auront, à leur tête, un président qui sera provisoirement le chef de l'exécutif local. Ils seront composés de représentants des groupes armés et ceux du gouvernement. Le document adopté insiste également sur la gestion concertée des affaires au niveau de la région, des conseils du cercle et des communes. Sur ce, les groupes armés et agents de l'Etat cohabiteront pour assurer la sécurité et surtout le retour des services sociaux de base. À moyen terme, on pourra constater une présence, par exemple, de l'Etat dans la localité de Kidal, actuellement aux mains des rebelles. Le document fixe aussi un calendrier de mise en place des autorités intérimaires, du redéploiement de l'administration d'Etat, des services techniques comme l'énergie, l'éducation et la justice.

Y.R.Nz.

◆ L'Ouganda entend retirer ses troupes en Centrafrique

L'Ouganda envisage de retirer son contingent engagé dans la lutte contre l'Armée de résistance du seigneur (LRA) en Centrafrique, au motif que cette dernière « n'est plus une menace » et, le soutien de la communauté internationale, jugé insuffisant.

Selon le porte-parole de l'armée ougandaise, Paddy Ankunda, son pays envisageait ce retrait car ses objectifs dans la lutte contre la LRA ont été atteints, et Kampala estime que ce groupe armé ne représente plus une menace. « L'Ouganda a atteint ses objectifs dans la lutte contre la LRA. La LRA s'est dégradée, elle n'a plus les moyens de faire la guerre », a-t-il précisé. Outre les 10.000 Casques bleus déployés dans le pays, environ 2000 soldats ougandais, soutenus notamment par des soldats américains, sont actuellement déployés dans l'Est de la Centrafrique.

L'accalmie des confrontations armées entre l'ex-rébellion Séléka et les milices anti-balakas semblent permettre à la LRA de gagner du terrain. Certaines de ses attaques se sont produites dans le Nord-est de la Centrafrique, dans des zones échappant en grande partie au contrôle de la Minusca, présente dans les principales villes du pays. Selon l'ONU, l'armée de résistance du seigneur a tué plus de 100.000 personnes et enlevé plus de 60.000 enfants.

Créée en 1987 avec pour objectif de renverser le président ougandais, Yoweri Museveni, la LRA s'est forgée une effroyable réputation au fil de ses exactions, s'étendant en Ouganda, dans le sudan du sud, dans le nord-est de la République démocratique du Congo puis, en Centrafrique. Elle a été depuis affaiblie par la capture ou la défection de plusieurs de ses chefs.

Josiane Mambou Loukoul

◆ La banque indienne Eximbank envisage d'investir 10 milliards de dollars en Afrique

La Banque indienne d'import-export Exim Bank va investir 10 milliards de dollars dans les trois prochaines années en Afrique. Les fonds seront alloués à travers des crédits à taux concessionnels et commerciaux, visant à stimuler les exportations d'Inde vers le continent africain, selon la banque. Le futur décaissement entre le cadre de la stratégie de crédits de la banque principalement axée dans la construction d'infrastructures et des projets industriels en Afrique, a indiqué le Pdg d'Exim Bank, Yaduvendra Mathur.

Expliquant : « la force de l'Inde est dans les services en particulier, dans des secteurs tels que la santé, la technologie de l'information, l'éducation et même les services liés à l'agriculture. Donc, nous voulons contribuer à accroître les services, les exportations de l'Inde vers l'Afrique ».

Le président indien, Sri Pranab Mukherjee, est actuellement en tournée en Afrique notamment: en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Namibie.

Noël Ndong

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
(PADEF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° SC 05/2016/PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des Groupements d'Intérêt Economique et Communautaire (GIEC) »

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC.

1.2. le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG / Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant
L'objectif global de la mission est de renforcer les capacités des leaders des GIEC dans la gestion administrative et financière des groupements.

3. Qualité et Profil du consultant

L'ONG / Association doit être : une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par le FIDA ou d'autres bailleurs de fonds internationaux. L'ONG / Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire la formation de façon autonome sur des différents sites avec la même efficacité. Le Pool des formateurs est composé de :

- un formateur Principal, chargé d'élaborer les outils, d'organiser les rédactions des rapports, de superviser l'activité car il en est le responsable.
- Trois formateurs terrain, chargés de dispenser la formation aux bénéficiaires.
- NB : fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

Il sera prévu deux (02) sessions de formations dont une dans la zone sud (Dolisie 1, Dolisie 2 et Madingou) et une autre dans la zone nord (Djambala, Oyo et Ewo).

La durée de la mission est de 30 jours.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les ONG / Association intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet

des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 29 juin 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 05/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'une ONG / Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC ».

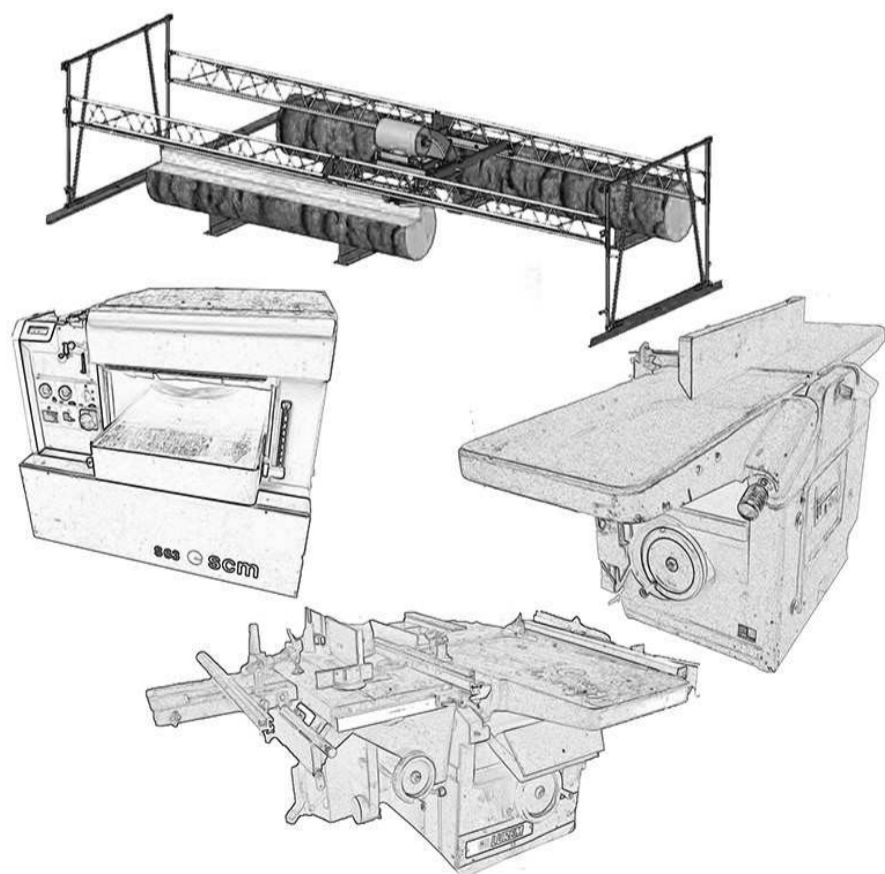
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES (PADEF)
Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongongo@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2016
Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA.

MACHINES A BOIS

NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent au

salons éducatifs

« ETUDIER EN RUSSIE-2016 »

les 17-18 juin
à Brazzaville de 9 à 14 heures



ENTREE
LIBRE

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

les 17-18 juin
à Pointe-Noire de 9 à 14 heures

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

AFRIQUE/RUSSIE

Moscou pourrait interdire les importations en provenance de certains pays d'Afrique

La Russie se base sur « la non-conformité des documents » qui accompagnent l'importation de fruits et légumes aux normes russes et la difficulté de confirmer leurs origines.

Les pays concernés sont: le Benin; la Guinée-Bissau; le Nigeria; le Burkina Faso; le Cameroun; la RD Congo et bien d'autres. Du fait que des produits de ces pays seraient soupçonnés de pénétrer sur le marché avec de faux certificats phytosanitaires ou de documents non-conformes aux normes russes, leurs importations pourraient être limitées, a indiqué le porte-parole de l'organe de contrôle sanitaire russe, Rosselkhozadzor Loulia Melano.

A cela s'ajoute la difficulté de confirmer leur origine, a-t-elle poursuivi, n'excluant pas qu'il puisse d'agir de produits en provenance de pays frappés par l'embargo russe, parvenant sur le marché sous-couvert de fruits et légumes africains. Poursuivant : vu le contexte, il est envisagé de limiter les importations de produits végétaux via l'Union européenne (UE) et la Biélorussie, dont les fournisseurs européens chercheraient à contourner les restrictions, depuis la mise en vigueur de l'embargo, utilisant parfois des étiquettes « origine : Biélorussie ». Ce pays serait entré dans le Top 10 des fournisseurs de certains fruits, comme des oranges, mandarines, cocos, ananas et mangues. La Russie aurait importé en 9 mois 553 tonnes d'ananas de Biélorussie.

Noël Ndong

COPA AMERICA

Les quarts de finale sans le Bresil et l'Uruguay

Etats-Unis-Equateur, Perou-Colombie, Argentine-Venezuela et Mexique-Chili, telles sont les combinaisons des quarts de finale de la Copa America du centenaire qui se dispute depuis le 3 juin aux USA. Ces quarts de finale se disputeront sans le Brésil et l'Uruguay

Le pays organisateur ouvrira le bal de ces quarts de finale le 17 juin. Les Etats-Unis affronteront l'Equateur. Battus d'entrée de jeu par la Colombie 0-2 (Zapata 8^e et James 42^e minute), les hommes de Jurgen Klinsmann ont devancé les Colombiens grâce à la différence des buts (+3 pour les USA contre+2 pour la Colombie). Les Américains se relancent lors de leur deuxième sortie en écrasant le Costa Rica 4-0. (Dempsey 9^e, Jones 39^e, Wood 42^e et Zusi 87^e minute) avant d'achever le boulot face au Paraguay 1-0 (but de Dempsey à la 27^e minute). Les USA ont profité de la défaite des Colombiens 2-3 face au Costa Rica pour s'adjuger de la première place du groupe.

Une tâche pas du tout facile les attend face à l'Equateur, deuxième du groupe B devant le Brésil. L'Equateur a attendu la dernière journée pour assurer l'essentiel- devant Haïti 4-0. Il avait entamé sa compétition par deux matches nuls 0-0 face au Brésil et 2-2 face au Pérou (Cueva 5^e et Flores 13^e pour le Perou et Valencia 39^e et Bolanos 48^e minute pour l'Equateur).

Le deuxième match des quarts mettra aux prises le 18 juin, le Pérou à la Colombie. Contrairement à son adversaire le Perou a terminé premier du groupe avec 7 points sans la moindre défaite. La chance a aussi joué de son côté. Car il faut le reconnaître cette sélection a bénéficié d'une erreur d'arbitrage pour passer devant le Brésil 1-0. Ruidiaz a en effet marqué le but qui a éliminé le

Brésil de la main. Pour son premier match, le Pérou avait peiné avant de l'emporter 1-0 face aux Haïtiens (but de Guerrero à la 61^e minute). Ce qui peut donner des idées aux Colombiens ayant atteint une moyenne de 2 buts par matches pour cette manche décisive. La Colombie faut-il le rappeler, s'est imposée 2-0 face aux Etats Unis puis 2-1 face au Paraguay (Baca 12^e et James 30^e pour la Colombie contre le but d'Ayala à la 71^e minute) avant de s'incliner 2-3 face au Costa Rica (Fabra 6^e et Moreno 73^e contre Venegas 2^e Fabra (contre son camp à la 34^e et Bores 58^e pour le Costa Rica).

Le 19 juin, l'Argentine en décrochera avec le Venezuela. L'Argentine part avec toutes les faveurs des pronostics. Elle est la seule équipe ayant aligné trois victoires en autant de matches dans cette Copa america. Les Argentins ont débuté leur campagne par une victoire de 2-1 sur le Chili, tenant du titre. Les finalistes de la dernière édition écrasent ensuite le Panama 4 - 0 (Otamedí 7^e, Messi 68^e, 78^e et 87^e et Aguero 90e minute) puis terminent par une victoire de 3-0 face à la Bolivie (Lamela 13^e, Lavezzi 15^e et Cuesta 33^e minute sont les buteurs argentins). La meilleure attaque de la compétition affrontera la meilleure défense du tournoi. Comme son adversaire des quarts, le Venezuela n'a encaissé qu'un but pendant la première partie de la compétition. Il a fait jeu égal d'un but partout face au Mexique. Velázquez avait ouvert le score à la 10^e minute puis J. M. Corona lui a répondu à la 80^e minute. Lors de ses deux premières sorties, le Venezuela a respectivement battu la Jamaïque et l'Uruguay 1-0 (Martinez a inscrit le but de la victoire contre la Jamaïque à la 15e minute et Rondon celui contre l'Uruguay à la 36^e minute).

Le dernier ticket des demi-finales est à disputer entre le Mexique et le Chili. Le

Mexique termine premier du groupe C avec 7 points soit un de plus que le Chili. Il a dominé l'Uruguay 3-1. A Pereira a marqué contre son camp à la 4^e, Marquez (85^e) et Herrera (90+2) ont alourdi le score. Le but de l'Uruguay a été inscrit par Godin à la 74e minute. La Jamaïque n'a non plus pesé 2-0 (Chicharito 18^e minute et Peralta 81^e minute). Le Chili tenant du titre a quant à lui dominé la Bolivie 2-1. Doublé de Vidal(46e et 90+10) contre un but de Campos (61e minute) puis le Panama 4-2. Vargas (15 et 43^e) et Sanchez (50 et 89^e minute) pour le Chili et Camargo (5^e) et Arroyo (75^e minute) pour le Panama.

Le Brésil et l'Uruguay sont les deux grands absents de ces quarts de finale. Le Brésil, cinq fois vainqueur de la Copa america (1989, 1997, 1999, 2004 et 2007) n'avait plus quitté la Copa America très tôt depuis 1987. Le Brésil avait fait jeu égal contre l'Equateur (0-0) puis a écrasé le Haïti 7-0. La défaite contre le Perou 0-1 a relégué les Brésiliens à la 3^e place du groupe B. Conséquence : son sélectionneur Carlos Dunga a payé le prix de cette contre-performance. L'ancien capitaine de la Seleçao et champion du monde en 1994 aux Etats Unis, a été démis de ses fonctions de sélectionneur des Auriverde le 14 juin par la Fédération brésilienne de football.

Comme en 1979, 1991 et 1997, l'Uruguay quatre fois vainqueur du tournoi, (1983, 1987,1995 et 2011), a de son côté, quitté pour la 4^e fois la Copa américa dès le premier tour. Les Uruguayens n'ont gagné qu'un seul match 3-0 contre la Jamaïque.

Par contre, c'est pour la 5^e fois que le Paraguay (finaliste en 2011 et 4^e à la dernière édition en 2015) quitte la compétition à cette étape, après 1975, 1987, 1991 et 2001.

James Golden Eloué

IN MEMORIAM

16 Juin 2011- 16 Juin 2016
5 ans jour pour jour, que le très haut a rappelé auprès de lui Mme Bokata née Dipet- Nguiako Véronique.

En cette triste et douloureuse date, il est prié à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Aussi, une messe du repos de son âme sera dite ce Dimanche 19 Juin à 10 heures, en l'Eglise Sainte-Anne.

Eternelle gratitude Maman.

Ton fils, Paterné Bokata.



SPECTACLE



Djoson Philosophes The Winner, O Vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo-Mboka en spectacle tous les samedis à partir de 16h00 au Restau Bar «MASSALA», 25 bis rue Haoussa, rond point Poto-Poto.

Voilà déjà 20 ans que Mme Issoibeka née Kanga Pascaline nous a quitté.

Son amour, sa générosité et sa présence affectueuse nous manquent tous les jours un peu plus. Le temps passé n'altère pas l'amour et la dévotion que les enfants Issoibeka, la famille et les amis qui l'ont connue lui accordaient.

A tel point son image est toujours présente à nos yeux.

A cette occasion, les enfants Issoibeka vous prient d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Dans nos coeurs pour toujours, ta générosité et ton amour seront à jamais gardés.



Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gouesso Immeuble les Manguliers (Mpila), Brazzaville



ETIENNE TSHISEKEDI-EDEM KODJO

La rencontre de la dernière chance

Le facilitateur du dialogue national en RDC Edem Kodjo a annoncé mardi à Kinshasa qu'il se rendra à Bruxelles pour rencontrer l'irréductible opposant en vue d'éclaircir certains concepts contenus dans la Résolution 2277 pour un meilleur entendement.

Le facilitateur désigné par l'Union africaine pour piloter le processus du dialogue politique en RDC, n'est décidément pas au bout de ses peines. Alors qu'il n'a pas encore élagué les contradictions nées de la constitution du très controversé « Groupe de travail » qu'il avait institué en prélude à l'installation du Comité préparatoire au dialogue, le voilà pris dans l'étau d'un nouveau scénario : le conclave de l'opposition tenu du 8 au 9 juin à Bruxelles. Ce forum, au travers de ses résolutions, tendent à saper les efforts consentis jusque-là par Edem Kodjo sur la voie du dialogue. Une sorte de rétropédalage pour un processus qui tarde encore à prendre sa vitesse de croisière. Tout en acceptant le principe du dialogue, les conclavistes de Genval ont cependant nuancé en s'opposant à son format tel que ressorti dans l'ordonnance présidentielle le convoquant. Ils ont remis sur le tapis leur sempiternelle revendication de voir ces assises se conformer à la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Dans leur entendement, ce forum à convoquer sous l'égide de la communauté internationale devra impérativement conduire à l'alternance politique et à l'organisation des scrutins législatif et présidentiel dans



Edem Kodjo

le délai constitutionnel. Bien plus, les opposants réunis à Bruxelles ont exigé l'organisation des scrutins législatif et présidentiel avant le 19 décembre 2016.

Des exigences somme toute excessives, du point de vue de la facilitation qui a tout intérêt à les recadrer en vue d'aboutir à un entendement commun du dialogue et de ses objectifs. Et pourtant, du point de vue de l'ex- Premier ministre togolais, le dialogue dont il assure la facilitation n'est pas différent de celui prôné par la résolution 2277 des Nations Unies. Alors qu'un grand pas a déjà été franchi dans le sens de fédérer les esprits autour de cet enjeu national majeur, la discordance dans l'interprétation des termes de référence constitue un frein à la dynamique mise en branle. « Il faut tout clarifier pour éviter de semer la confusion », a lâché Edem Kodjo lors d'un point de presse tenu à Kinshasa. Cet imbroglio justifie, du reste, le voyage

qu'il compte effectuer dans les prochains jours à Bruxelles pour y rencontrer Etienne Tshisekedi désormais à la tête d'une nouvelle plate-forme de l'opposition dénommée « Rassemblement ».

L'objectif est de tenter de rallier les points de vue divergents, d'éclaircir certains concepts contenus dans la Résolution 2277 pour un meilleur entendement et de convaincre les indécis sur les vertus du dialogue et de leur participation à ce forum. Cependant face à l'extrémisme affiché par les participants du Conclave de Genval, Edem Kodjo paraît ne pas disposer d'une marge de manœuvre conséquente à même de faire bouger les lignes, son statut de facilitateur étant déjà au départ sujet à contestation dans les milieux de l'opposition.

Qu'à cela ne tienne. L'homme se dit confiant. « S'il n'y a plus rien à faire du tout, on ne fera plus rien du tout, non plus », n'arrête-t-il de marteler comme pour dire que tous les espoirs sont permis. Pour ce faire, il compte sur l'appui du groupe de soutien international pour ramener tout le monde à la raison. De l'issue du voyage périlleux qu'il entend effectuer à Bruxelles dépendra la suite du processus du dialogue. Après Bruxelles, Edem Kodjo est attendu à Paris pour une audience avec la secrétaire générale de l'OIF, Michelle Jean sur l'implication de la Francophonie dans le processus actuel du dialogue en RDC.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Remy Massamba élu deuxième vice-président de la chambre basse

Il a obtenu 227 voix devançant son challenger Alonga Toussaint (122 voix) au terme d'un scrutin à deux tours organisé le 14 juin au siège de l'Institution.

Le bureau de l'Assemblée nationale affiche désormais complet. La vacance observée au poste de deuxième vice-président suite au décès du député Timothée Kombo qui l'avait jusque-là occupé, vient d'être comblée. Le vote organisé le 14 juin à l'Hémicycle du Palais du peuple pour occuper ce siège, a vu le député Remy Massamba l'emporter sur ses concurrents. Ce cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social est donc le tout nouveau deuxième vice-président élu de l'Assemblée nationale. Il a surclassé au deuxième tour d'un vote à rebondissement Toussaint Alonga en caracolant avec 227 voix pour, contre 122 seulement glanés par son challenger. Ce dernier qui n'avait pas beaucoup de chance de s'imposer face à un adversaire qui avait toutes les faveurs des pronostics, avait fini par accepter sportivement sa défaite.

En effet, dans cette élection où la Majorité présidentielle n'avait pas à concourir, le poste de deuxième Vice-président relevant du quota de l'Opposition, elle avait préféré jeter son dévolu sur Remy Massamba. Ce dernier avait, par ailleurs, bénéficié des désistements

des députés Mayamba et Papy Niango notamment. Une conjonction des facteurs qui avaient contribué largement à la victoire de ce cadre de l'UDPS qui voit



Remy Massamba

ainsi son combat politique être couronné de la plus belle de manière. Jouissant d'une expérience parlementaire de plus de trente ans, l'ancien secrétaire général de l'UDPS a promis de mettre son savoir-faire et son expertise au service de la Chambre basse du Parlement, particulièrement dans ses missions de veiller au contrôle parlementaire et au social des députés ainsi que dans le rapport avec la Cour des comptes. Notons que pas moins de douze membres sur une soixantaine des députés qui composent l'UDPS et alliés avaient postulé à ce poste, confirmant ainsi la division qui mine ce groupe parlementaire de l'opposition visiblement écartelé entre des intérêts divergents et parfois contradictoires.

A.D.

HAUSSE DU PRIX D'INTERNET

L'UNPC décrète « lundi sans presse » et « lundi sans crédit »

Ces mesures rentrent dans le cadre des actions décidées en collaboration avec des organisations professionnelles et l'ensemble de la corporation journalistiques, pour exprimer leur ras-le-bol.

Lors d'une conférence de presse tenue le 15 juin au siège de l'Union de la presse du Congo (UNPC), à Kinshasa-Gombe, le président national de cette association, Kasonga Tshilunde, a déploré la hausse du prix de l'internet mobile, qui passe de 10 à 500 %. Soulignant que dans la plupart des pays du monde, si l'accès à l'internet n'est pas gratuit, il est plutôt facturé à des proportions très minimes, « allant d'un dollar la semaine à 30 dollars le mois », le président national de l'UNPC a préconisé des actions contre cette hausse du prix d'internet mobile. « L'UNPC considère cette hausse de prix comme une répression qui ne dit pas son



Un ordinateur connecté sur internet/photo Adiac

nom, comme une entrave grave au travail journalistique... mais aussi une atteinte inex-

plicable au droit de la population d'accéder à une information plurielle et diversifiée »,

arrêtées pour protester contre cette hausse de prix d'internet. A en croire le président national de l'UNPC, à partir du 20 juin, il est décrété journée sans presse sur toute l'étendue du territoire national. Selon ses explications, ce jour-là, « aucune station de radio ni chaîne de télévision n'émettra, aucun journal ne sortira des presses ». En plus, l'UNPC, à travers une autre opération baptisée « lundi sans crédit », a appelé la population congolaise à ne pas acheter le crédit téléphonique chaque lundi, jusqu'au retour aux tarifs initiaux.

Pour mener à bien ces actions, Kasonga Tshilunde a annoncé la mise en place d'un comité de suivi composé de l'Observatoire des médias congolais, de l'ANEAP, de l'Association nationale des éditeurs du Congo, de l'Union congolaise des femmes des médias et de l'ONG Journalistes en danger.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Lancement imminent de la mutuelle de santé Mavimpi

En prélude au lancement de cette mutuelle de santé prévu au mois de décembre de l'année en cours, un comité d'initiatives vient d'être mis en place.

Le Collectif d'ONG de la Société civile du secteur de l'agriculture, l'éducation et la santé (Cosces) s'active dans la mise en œuvre de la mutuelle de santé Mavimpi. Ce projet est appuyé par l'ONG Cuso International dans le cadre du projet Voice (Programme des volontaires pour la coopération internationale et l'autonomisation).

En prévision au lancement de la mutuelle de santé Mavimpi, une journée d'information avec les leaders de quartiers, membres du Cosces a été organisée dans la salle de conférences du COSCES à Kinkole dans la commune de la N'Sele dans l'objectif d'expliquer aux participants les activités que réalise le comité d'initiatives dans le cadre des préparatifs du lance-



Une vue de membres du cosces à la journée d'information

ment de la mutuelle de santé. Au cours de cette journée, Eric Demers, volontaire canadien s'est appesanti dans son intervention sur le concept « mutuelle de santé », sur ses bénéficiaires et les mécanismes pour en devenir membre. Il s'est également étendu sur les types d'adhésion, la

période dite d'observation, la gestion d'une mutuelle de santé ainsi que les types de soins qui sont pris en charge. Tout en mettant l'accent sur quelques principes fondamentaux d'une mutuelle de santé tels que l'entraide et solidarité, démocratie, adhésion volontaire, absence de but lucratif,

épanouissement de la personne ainsi que la dynamique d'un mouvement social, Eric Demers a fait savoir aux participants qu'une mutuelle de santé est une association volontaire et sans but lucratif, dont le fonctionnement repose sur la solidarité entre les adhérents. Au moyen de

cotisations des membres, poursuit-il, la mutuelle mène, pour eux et leurs familles, les actions de prévoyance, d'entraide et de solidarité dans le financement des soins de santé.

La communauté invitée à s'approprier le projet

Quant à la présidente du Conseil d'administration du COSCES, Me Marie Mutinga Kyet, elle a invité les leaders de quartiers à s'approprier ce projet pour le bien-être des familles membres. Tout en appelant les membres au sens de responsabilité qui doit les caractériser, Marie Mutinga souligne que les piliers fondamentaux d'une mutuelle sont la solidarité et la participation démocratique. Quant au comité d'initiatives composé de neuf membres sous la direction de Bertin Salumu, Marie Mutinga l'a invité à œuvrer pour le respect du calendrier des activités prévus jusqu'au mois de décembre.

Aline Nzuzi

Près de 7% de Congolais sont diabétiques

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre des personnes atteintes de diabète est en augmentation à travers le monde. Il est passé de cent huit millions en 1980 à quatre cent vingt-deux millions en 2014. La prévalence de cette maladie a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Selon les projections de l'OMS, d'ici 2030, le diabète sera la septième cause de décès dans le monde.

La RDC n'est pas épargnée par cette maladie dont les indicateurs sont croissants. Le programme national de lutte contre le diabète (Pnld) révèle que près de 7% des Congolais souffrent de diabète. Cette maladie, poursuit la même source, constitue un problème de santé publique majeur. Sa lutte doit donc impliquer tous les acteurs à savoir les pouvoirs publics, les prestataires de soins, les personnes diabétiques, la société civile. Les producteurs alimentaires, les fabricants et fournisseurs de médicaments et de technologies doivent aussi être impliqués dans la lutte. Avec l'appui de tous ces acteurs, le Programme national de lutte contre le diabète sera en mesure d'étendre la lutte contre cette maladie sur tout le territoire national, ce qui est d'ailleurs sa détermination.

Le diabète en quelques mots

D'après l'OMS, le diabète est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit. Il existe deux types de diabète. Le diabète de type 1 connu sous le nom de diabète insulino-dépendant ou juvénile est caractérisé par une production insuffisante d'insuline et exige une administration quotidienne de cette dernière. La cause de diabète de type 1 n'est pas connue, et en l'état des connaissances actuelles, il n'est pas évitable. Les symptômes sont les suivants: excrétion excessive d'urine, sensation de soif, faim constante, perte de poids, altération

de la vision et fatigue. Ces symptômes peuvent apparaître brutalement. Le diabète de type 2 appelé diabète non insulino-dépendant ou diabète de la maturité résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline par l'organisme. Le diabète de type 2 représente 90% des diabètes rencontrés dans le monde. Il est en grande partie le résultat d'une surcharge pondérale et de la sédentarité.

Ses symptômes peuvent être les mêmes que ceux du diabète de type 1 mais sont souvent moins marqués. De ce fait, la maladie peut être diagnostiquée plusieurs années après son apparition, une fois les complications déjà présentes. Récemment encore, ce type de diabète n'était observé que chez l'adulte mais on le trouve désormais aussi chez l'enfant. Pour ce qui est de la prévention de la maladie, il a été démontré que certaines mesures modifiant le mode de vie pourraient être efficaces notamment parvenir à un poids corporel normal et le maintenir; faire de l'exercice physique modéré au moins trente minutes par jour. Une activité physique plus intense est nécessaire pour perdre du poids; avoir un régime alimentaire sain et éviter le sucre et les graisses saturées; arrêter le tabac parce que la cigarette augmente le risque de diabète et de maladies cardio-vasculaires.

Cette maladie lorsqu'elle n'est pas dépistée tôt; elle peut engendrer de graves conséquences. Elle peut endommager le cœur, les vaisseaux sanguins, les yeux, les reins et les nerfs. Pour ce qui est du diagnostic et du traitement, on peut poser un diagnostic précoce à l'aide d'un test sanguin relativement peu coûteux. Le traitement du diabète impose d'avoir un régime alimentaire sain et de pratiquer une activité physique ainsi que de réduire la glycémie et les autres facteurs de risque de lésion des vaisseaux sanguins. L'arrêt du tabac est également important pour éviter les complications.

A.Nz.

SOCIÉTÉ

Les architectes congolais cogitent sur leur profession

Les architectes congolais et étrangers se sont donnés la semaine dernière rendez-vous à la salle Virunga de l'hôtel Memling pour réfléchir autour du thème comment promouvoir une architecture durable en RDC.

Au cours de ce colloque, il était question pour les participants de former non seulement les professionnels dont les architectes, les ingénieurs et les entreprises grâce à un échange concret entre experts congolais et européens mais aussi de sensibiliser les décideurs, les partenaires techniques et financiers et les journalistes et étudier les manières d'inclure les concepts élaborés dans les cas pratiques de constructions d'infrastructures, tels que ceux de santé en RDC.

Le président de la Société des architectes congolais, Claudien Mulimilwa Byankubi, qui a circonscrit le cadre de cette formation a indiqué qu'elle s'inscrit dans la tradition depuis 2009, de renforcement de capacités des architectes et autres experts du secteur, démarré timidement par l'effort et le sacrifice des quelques architectes congolais autour de lui avec la réponse des professeurs et enseignants de l'ULB alors faculté d'Architecture La Cambre. Claudien Mulimilwa qui a remercié les pionniers de cette architecture dont la semence a germé et permet l'essaimage de cette formation, a reconnu que « le Congo est vaste et que cet effort devra se poursuivre pour la création de pool de savoir en Architecture et urbanisme, Aménagement du territoire, Infrastructure et travaux publics ».

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union Européenne, Jean-Michel Dumond, a laissé entendre que la RDC « est un pays magnifique, avec des ressources considérables en eau, minerais, en terre arabes. Sa biodiversité est inestimable mais peu exploitée ».

Son patrimoine culturel; a-t-il souligné, est riche mais parfois occulté par les Congolais eux-mêmes. « C'est aussi un pays aux besoins immenses pour son développement avec une population qui va doubler en 20 ans. La croissance démographique exerce une pression croissante sur l'espace de vie », a-t-il déclaré tout en précisant que cette pression se fait sentir particulièrement dans les

grandes villes. Elle se traduit aussi par un besoin croissant en écoles, en centres de santé. Le développement de l'économie exige aussi la construction d'infrastructures. La décentralisation accroît la demande en bâtiments. Près de deux mille quatre cent neuf bâtiments publics devraient être construits rien que pour satisfaire aux besoins administratifs des nouvelles provinces.

Pour l'ambassadeur de l'Union Européenne, il s'agit donc d'un défi immense pour l'aménagement du territoire, pour l'économie et pour la fourniture de services adéquats et abordables pour chaque congolais. A ce défi, ajoute-t-il, il faut également prendre en compte le changement climatique qui touche déjà la RDC et la place parmi les dix pays les plus affectés au monde. De surcroît, ce défi est à relever dans le contexte d'un Etat au budget extrêmement réduit, et encore plus alors que la baisse des cours du cuivre affecte les recettes fiscales», a fait remarquer le diplomate européen.

Jean Michel Dumond qui se demande avec toutes ces infrastructures à construire au moindre coût possible, allant du logement individuel au bâtiment à plusieurs étages, comment mettre en valeur le patrimoine culturel et historique de la RDC, comment valoriser le savoir-faire et le travail de la main d'œuvre locale, comment prévenir les catastrophes climatiques et en atténuer les conséquences, comment mettre en valeur les ressources du pays pense que tous ces défis représentent aussi une opportunité pour la recherche de solutions innovantes, ingénieuses et les moins coûteuses possibles.

organisé par la délégation de l'Union Européenne et le Centre Wallonie Bruxelles en collaboration avec la Société des Architectes du Congo (SAC) et des responsables du programme ARES, ce colloque a permis aux différents experts en architecture de défiler sur la tribune pour démontrer que la RDC offre les opportunités de promouvoir cette forme d'architecture, qui est durable, respectueuse de l'environnement et des traditions culturelles congolaises sans oublier de rappeler combien l'architecture durable a déjà une longue histoire au Congo.

A.Nz.

CHANT CHORAL

Sol-Rigo amuse la galerie à Amaryllis

La chorale a assuré avec succès la première partie de la dernière Soirée Made in Congo animée par la Team Toseka, la nuit du samedi 11 juin, dans le cadre sympathique et agréable situé au numéro 2 de l'avenue Ma campagne dans le quartier du même nom.

Le public non averti n'avait rien trouvé de particulier à la chorale qui avait investi en premier le podium de la soirée qu'Afropéenne avait annoncée « pleine de rires et de bonne humeur ». Car, rien dans la mise correcte de Sol-Rigo ne laissait d'ailleurs deviner ce qu'elle préméditait : sa joyeuse parodie musicale. À voir la stupefaction affichée par la grande majorité de l'assistance, l'on comprenait qu'elle se doutait le moins du monde de la suite jusqu'à ce qu'elle reconnaisse quelques paroles des chants interprétés. Familières pour la plupart, Sol-Rigo interprétait surtout des tubes dont évidemment les textes sont connus mais n'étaient pas détectables au début.

Parmi les quelques titres chantés à Amaryllis, il y avait notamment Kalala ngwe, le générique de l'album Alerte générale de Werrason. Aussi, les paroles de l'anima-

teur Roi David « *Bana babungi bambula bakanisi bakomi mikolo : les enfants font une confusion d'âge, ils s'imaginent adultes* » que Sol-Rigo a gardé telles quelles ne paraissent plus les mêmes. Il a fallu un petit temps au public pour repérer le subterfuge autour des textes auxquels la chorale n'enlevait aucun iota, souvent juste quelques secondes, et l'hilarité se propageait comme par magie. Le public se retrouvait à rire du nouveau tour de mélodie tout de même habile. Surtout que, faut le dire, le chœur s'y donnait à cœur joie, on le voyait bien qu'il mettait du cœur à son exercice humoristique.

Le maestro Soleil Kalombo, appliqué à sa tâche, dirigeait avec énergie ses huit choristes qui jouaient le jeu comme s'il s'agissait d'une prestation normale. Quand elle troque sa peau de chorale classique pour celle du chœur comique, la Chorale de la Colline fertile de l'Université pédagogique de Kinshasa devient Sol-Rigo tout en gardant son sérieux habituel. Passé dans le registre de l'humour, pour mieux coller à sa nouvelle orientation et vocation qui consiste à faire rire,

elle a adopté ce nouveau nom qui n'est pas anodin. Pour faire plus vraisemblable dans ce nouveau registre, la chorale rebaptisée Sol-Rigo n'est pas allée chercher bien loin sa dénomination. Le chef de chœur dont le sérieux est déconcertant sur scène, ses lunettes sur le nez y sont manifestement pour quelque chose, en a donné la signification de façon sommaire aux Dépêches de Brazzaville. « *Sol comme la clé musicale sol, sol comme la terre ou encore comme le début de mon prénom et Rigo est tiré des deux premières syllabes de rigolo* », a-t-il affirmé.

Juste un nouvel arrangement

Sol-Rigo ne procède pas à un changement quelconque de texte, comme l'a indiqué son maestro. En effet, dans l'interprétation qu'elle s'emploie à faire des airs connus, jusqu'ici souvent des tubes d'orchestres de la place, elle garde le texte initial. La chorale procède seulement à un nouvel arrangement en la jouant sur la base de l'harmonie classique de sorte que le morceau chanté a tout l'air d'appartenir au registre du chant choral. L'artifice passerait presque inaperçu pour



Un extrait de la prestation de Sol-Rigo à Amaryllis

une personne non avisée ou qui ne connaîtrait carrément pas l'air initial. Et encore, le chœur assez futé pourrait même flouer un mélomane pas très attentif qui ne se douterait pas de la supercherie au début de la prestation, vu le sérieux qu'affiche le chœur qui a tout d'une chorale normale. Depuis le 25 mars, l'une des deux soirées Made in Congo organisée par le Festival Toseka à l'Institut français Halle de la Gombe Sol-Rigo fait son chemin. Le coup d'essai qui a fait son effet sur le public nombreux et homogène présent à cette première prestation l'avait validé sans le savoir. Pas étonnant alors que cette soirée marquant la sortie officielle de Sol-Rigo en ait appelé d'autres depuis. « *À partir du 25 mars, nous avons reçu plusieurs invi-*

tations. Depuis lors, nous avons presté dans un certain nombre de manifestations. Dès lors, nous nous considérons comme humoristes », a affirmé Soleil Kalombo. Le maestro se réjouit, dit-il, du coaching assuré par le coordinateur du Festival Toseka. « *Nous avons la chance de travailler avec ceux qui maîtrisent bien l'art de l'humour, en l'occurrence le comédien Ados Ndombasi et les autres humoristes de la Team Toseka qui sont encore nos plus proches amis. Leurs suggestions sont utiles et contribuent largement à notre évolution* », a-t-il expliqué. Normal qu'avec pareil encadrement, le répertoire composé jusqu'ici d'une dizaine de morceaux s'étoffe au fil des prestations de Sol-Rigo.

Nioni Masela

CULTURE

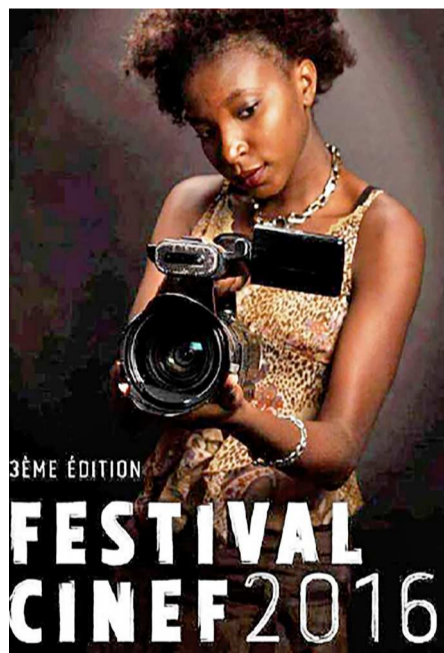
Les festivals s'enchaînent à Kinshasa

Depuis quasiment un mois, à commencer par Kin-Graff, la ville passe d'un événement à l'autre qui mettent en exergue différentes disciplines artistiques pour le grand bonheur des Kinnois.

Les vacances n'ont pas encore commencé que Kinshasa est en effervescence déjà depuis quelques semaines. Après que le Festival international de graffiti de Kinshasa, le Kin-Graff, a donné le ton avec sa troisième édition mi-mai, les événements s'enchaînent de façon assez régulière. En effet, fin mai, la musique venait au rendez-vous avec le Festival Mbonda Elela qui peu à peu gagne sa place dans la sphère culturelle de la capitale. Le festival international de percussions qui avait pris d'assaut l'Académie des Beaux-arts (ABA) le dernier week-end du mois de mai, soit les 28 et 29 mai, avait plu à plusieurs mélomanes.

Non encore dégrisé de l'enchantement occasionné par le spectacle de clôture de Mbonda Elela, les mélomanes se sont vus embarqués, quelques jours plus tard par une nouvelle saga musicale. Offerte cette fois par le JazzKif, le sacré festival de jazz qui pour souffler ses dix bougies a exaucé un souhait qui tenait à cœur une bonne frange de Kinnois. En effet, si voir Ray Lema jouer à Kinshasa tenait encore du rêve, il est devenu réalité à la faveur de la manifestation qui a mis une sacrée ambiance à la Halle de la Gombe du 1er au 4 juin.

A peine le JazzKif prenait-il fin, plutôt, à peine venait-il de commencer que le théâtre se pointait à son tour



3ÈME ÉDITION
**FESTIVAL
CINEF 2016**

L'affiche du Festival Cinef

au rendez-vous. Ça se passe à Kin, qui a ouvert ses portes au lendemain de l'ouverture du Festival international du jazz de Kinshasa, a drainé encore plus d'artistes dans notre chère ville. Organisé du 2 au 9 juin par le Tarmac des auteurs, l'événement dont la programmation était fort variée a fait la joie de plusieurs amateurs du 6e art. Il s'est tenu sans discontinuer entre le Tarmac des auteurs et le Centre Wallonie-Bruxelles avec des fois, deux représentations dans la même soirée.

6°, puis 7° art

Alors que Ça se passe à Kin s'apprêtait à baisser le rideau, le bureau de liaison du Goethe-Institut et l'Institut français de Kinshasa (IF) levaient celui de leur festival, à savoir Les Journées utopiques.

La première édition de cette manifestation voulue pluridisciplinaire s'est tenue du 9 au 11 juin avec le soutien du fonds franco-allemand 2016. L'événement a porté sur trois journées de réflexion et d'expression sur l'utopie contemporaine avec une programmation variée. Pour l'occasion il y avait une série de projections cinématographiques, des réflexions menées lors de tables rondes et une exposition. Cette dernière encore ouverte au public jusqu'au mois prochain fait la part belle aux jeunes créateurs congolais innovateurs.

Cette semaine, le cinéma s'apprête à prendre le relais avec le Cinef, le fameux Festival du cinéma féminin qui se tiendra à la Place commerciale de la 7° rue à Limete. Désormais inscrit dans le calendrier des activités culturelles de la ville depuis 2014, l'événement de l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC) va ouvrir les portes de sa troisième édition ce week-end. Le Cinef 2016 a pour invitée d'honneur Aminata Diallo Glez, mieux connue ici à Kinshasa sous le nom de Kadi Jolie qui est aussi celui de la série dont elle est le personnage principal. Les cinéphiles auront bien de quoi se régaler car, une semaine après la clôture du Cinef, est déjà annoncé le Festival international du cinéma de Kinshasa (Fickin). Ce second événement dédié au 7e art aura pour cadre l'IF. La Halle de la Gombe sera donc le centre d'intérêt avec ses soirées grand écran prévues du 5 au 9 juillet.

N.M.

FOOTBALL FÉMININ – COUPE DU CONGO

Attaque sans Recul remporte la 9^e édition

La capitaine d'Attaque Sans Recul avec le trophée de la Coupe du Congo de football féminin 2016 (photo leopardsfoot.com)

L'équipe de football féminin, Attaque sans Recul de Mbuji-Mayi, a été sacrée championne de la RDC 2016, après sa victoire, le samedi 11 juin au stade Tata Raphaël de Kinshasa, sur l'Olympic Club de Lubumbashi City (OCL City), par deux buts à un, en finale de la 9e édition de la Coupe du Congo de cette discipline. Attaque sans recul succède enfin à son adversaire qui a conservé ce titre pendant quatre saisons. Notons aussi que c'était leur troisième confrontation en finale de cette compétition nationale. Par deux fois, OCL City l'a emporté. Chimèle Masadila a inscrit les deux buts d'Attaque Sans Recul, contre le but de Mushiya Ntumba d'OCL City.

Pour composer son ticket pour la finale, Attaque sans recul avait battu, en demi-finale, la formation de Maison Pambu du Kasai oriental alors que l'OCL City se débarrassait de l'équipe de Bilenge de Kinshasa. « *Toutes les équipes qu'on attendait ici sur place ne sont pas venues. Les moyens logistiques faisaient défaut. Au lieu d'avoir douze clubs, nous en avons eu neuf. Dieu merci, ça s'est bien passé avec les neuf clubs* », a indiqué Lyly Tshimpumpu, présidente de la Commission nationale de football féminin (CNFF) ; elle a néanmoins dit sa satisfaction au sujet de l'organisation de cette compétition, en dépit des problèmes logistiques rencontrés par les organisateurs.

Martin Engimo

ALIMENTATION ET SANTE

L'intérêt de la bonne conservation du poisson

Quelle est l'importance du poisson ?

Le poisson est un aliment qui nous fournit les protéines dont l'organisme a tant besoin car ce sont les constituants essentiels de notre corps.

Le poisson est classé dans le groupe des aliments protidiés, pourvoyeurs donc de protéines animales au même titre que les viandes de boucherie, le gibier, les œufs et les autres produits de la pêche (crustacés et mollusques) ... Mais l'intérêt du poisson ne réside pas que dans son apport en protéines, il fournit également d'autres nutriments : lipides, éléments minéraux, vitamines et un peu de glucides. Cependant, si le poisson apporte des protéines animales de bonne facture et d'autres nutriments que nous venons de voir, il est important de souligner qu'il doit être conservé dans de très bonnes conditions car il est « fragile » et se dégrade assez rapidement.

Quelles sont les contaminations préalables du poisson ?

Le poisson est « toxique » d'abord de par la toxicité des eaux de mer et des rivières polluées par les produits toxiques qui s'y déversent quotidiennement, qu'il s'agisse des agents chimiques (plomb, mercure, sulfites, dioxines, insecticides, diphényles polychlorés...) ou encore des agents microbiologiques (Vibrio, Clostridium ou Lactobacillus) productrices d'histamine. Le degré de toxicité du poisson au moment de la capture dépendra de l'environnement, de la qualité de l'eau dans laquelle le poisson est capturé.

Comment le consommateur peut-il évaluer la fraîcheur du poisson ?

Cette évaluation est assez simple car le poisson de bonne qualité a un aspect de « fraîcheur » et une chair ferme, des nageoires intactes et humides, des branchies roses ou rouges, humides et brillantes, un œil clair, vif et remplissant la cavité orbitale et enfin un anus bien ferme et non verdâtre. Par ailleurs, on veillera qu'il est encore exempt de la triméthylamine, substance caractéristique de l'odeur de « poisson » dénotant sa dégradation, et qui se forme au cours de l'évolution « post mortem » du poisson sous l'action des microbes.

Quelles sont les précautions à prendre pour éviter les altérations ultérieures ?

En dépit de son intérêt plus grand que celui suscité par la viande auprès de beaucoup de consommateurs, le poisson est enclin à des modifications biologiques. En effet, il est fragile et s'altère assez vite, surtout si on n'a pas pris assez de mesures d'hygiène après sa capture.

La chair du poisson est assez aseptique mais les germes de l'eau se concentrent à divers niveaux notamment le mucus de la peau (jusqu'à 100.000 germes par cm de peau) et les intestins (jusqu'à 10 millions de germes par millimètre d'intestin). Dès la mort du poisson, ces germes pénètrent dans les parties comestibles. C'est pourquoi il faut vite nettoyer le poisson entier pour éliminer les germes de la surface, l'éviscérer avec précaution, puis le laver soigneusement. Ensuite, si on veut le conserver une journée, il faut le soumettre à une température de 4 à 10° C car au-delà de ces températures il ne peut tenir que 3 à 6 heures.

Sur le plan culinaire, d'aucuns affirment que le poisson est lent dans sa cuisson. D'autres disent que la chair du poisson donne l'impression de moins tenir au ventre que la viande ! Serait-ce parce que, en règle générale, le poisson est moins riche en tissus conjonctifs et en matière grasse que la plupart des viandes ? Pourtant, lorsqu'on y pense, on se dit aussi que quelque part c'est plutôt un avantage qu'un inconvénient car cela montre bien qu'il est plus facilement et plus rapidement digestible. Surtout lorsqu'on sait que sur le plan nutritionnel, le poisson peut bien remplacer la viande !

Ange KOUNKOU, président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (Aplac)

RIRE

L'IFC lance la 1^{ère} édition du concours stand-up

Les inscriptions en vue de participer au concours stand-up (humour face au public) ont déjà été lancées. La demi finale est prévue pour le 17 juin et la finale le 18 juin dans la salle Tchicaya U'tamsi de l'Institut français du Congo (IFC).

Cette fête du rire ouverte à tous prévoit trois catégories à savoir : lycéens amateurs et professionnels à raison de 10 candidats par catégories. Popularisé par le comédien français Jamel Debbouze, le stand-up est un genre de spectacle d'origine anglo-saxonne qui met en scène un comédien ou une comédienne, sans accessoires ni costume, qui s'adresse directement au public.

Les candidats peuvent, sur un mode humoristique, raconter les petites aventures quotidiennes qu'ils ont

vécues ou dont ils ont été témoins. La durée de cet exercice est de 5 à 7 minutes maximum. Les candidats sont libres de choisir leurs sujets mais avec des propos décents et respectueux à l'égard de toutes personnes. Ceux qui sont intéressés peuvent se faire inscrire à l'IFC ou par mail à :com@ifc-pointenoire.com. Ils ont aussi la possibilité de s'inscrire le 17 juin sur place par ordre d'arrivée, en cas de désistements ou de places encore disponibles.

Les gagnants de ce concours organisé en partenariat avec Canal + Congo bénéficieront de plusieurs lots dont un tournage de spot vidéo et des abonnements TV. La participation au concours et l'entrée au spectacle sont libres et gratuites.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

GPL SA

14 milliards FCFA sont nécessaires pour augmenter la production

L'information a été donnée par Gaston Bobianga, directeur général de la société congolaise des gaz de pétrole liquéfiés (GPL SA) à l'occasion d'une visite de travail effectuée dans les installations de ladite structure de la ville océane mercredi 15 juin par Jean-Marc Thystere Tchicaya, ministre des hydrocarbures.



Le ministre et sa suite visitant les installations de la société GPL SA

En effet au cours de cette visite, le ministre a visité les différents compartiments de cette société notamment l'ancien centre d'emballage des bouteilles de gaz, la nouvelle sphère en construction d'une capacité de 8 200 mètres cubes, le nouveau centre d'emballage des bouteilles, le tableau général basse tension et la salle de compresseur d'air.

« Le coût global des travaux en cours pour l'augmentation de la capacité de productivité en gaz de la GPL SA est estimé à plus de 14 milliards de francs CFA pour Brazzaville et Pointe-Noire dont 3 milliards de francs CFA ont été consacrés pour lesdits travaux à Brazzaville et plus de 11 milliards de francs CFA pourront être dépassés jusqu'à la fin des travaux à Pointe-Noire. La nouvelle sphère en construction de 8 200 mètres cubes est la première en Afrique noire », a signifié Gaston Bobianga. Appréciant pour sa part le professionnalisme et l'accueil des agents de ladite société, le ministre a expliqué que cette visite de travail s'inscrit dans le cadre d'un grand plan de travail qui vise l'aval pétrolier. « Nous sommes pour l'instant dans le secteur de la distribution des produits finis, après la visite la semaine dernière de quelques dépôts. Celle-ci nous permettra de nous rendre compte de l'ensemble des problématiques qui caractérisent la distribution des produits finis, et d'avoir une idée en matière de ressources humaines, d'exploitation, de technicité et de plan de développement. La distribution du gaz est une activité qui touche directement à la vie de l'ensemble des populations, des familles congolaises, c'est donc utile qu'un membre du gouvernement vienne s'imprégner de la problématique en vue de redynamiser ce secteur. Le gouvernement de la République a le droit d'accompagner cette entreprise de droit congolais afin que le gaz soit toujours fourni sans rupture à la population », a indiqué le ministre Jean-Marc Thystere Tchicaya, Rappelons que 40% de gaz fournis à la GPL SA proviennent de la Congolaise de raffinage (Coraf) et 60% autres de l'importation. Cette visite a été bouclée par une séance de travail que le ministre a eue avec les responsables de cette société.

Séverin Ibara

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRE COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

Un outil industriel performant constitué de presse offset feuilles, deux rotatives, un atelier complet de pré-press et une grande capacité de production

NOS DIFFÉRENTS PRODUITS

Journal

Magazines

Dépliants

Livres

Calendriers

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adlac-congo.com

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La suite du calendrier de la phase retour

Outre la lutte pour la consécration, cette seconde phase obligerait les équipes, au bas du tableau, à jouer leurs chances à fond pour éviter soit la relégation ou encore les barrages.

Au terme de la phase aller, Pigeon vert (6 points) et Munisport (10 points) sont les deux derniers du championnat. V Club Mokanda (18^e avec 18 points), l'AS Cheminots (17^e avec 19 points), Tongo FC (16^e avec 20 points)... ne sont pas à l'abri d'une descente.

Selon le règlement de la compétition, les deux derniers descendent en Ligue 2. Les 18^e et 17^e jouent les barrages avec les vainqueurs des deux zones du championnat national Ligue 2 pour négocier leur maintien. Les deux dernières saisons, rappelons-le, aucune équipe de la Ligue 1 n'est descendue à cause des arrêts de la compétition après la phase aller. La commission d'organisation des compétitions entend cette fois relever le défi d'amener la compétition à son terme pour que le pays ait un champion digne. Après les cinq premières journées publiées dans le numéro du 14 juin, voici la suite du programme.

25^e journée

Mercredi 13 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP)-Saint-

Michel de Ouenzé (SMO) et Interclub-Tongo FC. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : V Club Mokanda-AS Kimbonguela (ASK).

Jeudi 14 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : Jeunesse sportive de Talangai (JST)-FC Kondzo et Cara-Patronage Sainte-Anne. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Nico-Nicoyé-Diables noirs et Association sportive Ponténégrine (ASP)-AS Cheminots. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso : Jeunes Fauves-Etoile du Congo et AC Léopards-La Mancha.

26^e journée

Jeudi 21 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : JST-Interclub et JSP-ASP

Samedi 23 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : Diables noirs-Pigeon vert et Tongo FC-ASK. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : AS Cheminots-SMO.

Dimanche 24 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : FC Kondzo-Etoile du Congo et Cara-AC Léopards. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Munisport-La Mancha et V Club Mokanda-Patronage Sainte-Anne. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso : Jeunes Fauves-Nico-Nicoyé

27^e journée

Jeudi 28 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : Interclub-SMO et Patronage Sainte-Anne-Munisport.

Samedi 30 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : JSP-AC Léopards et JST-Etoile du Congo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Pigeon vert-ASK.

Dimanche 31 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : Cara-AS Cheminots et Diables noirs-La Mancha. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Nico-Nicoyé-Tongo FC et ASP-V Club Mokanda. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso : Jeunes Fauves-FC Kondzo

28^e journée

Mardi 2 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : Etoile du Congo-Munisport et Interclub-Pigeon vert.

Mercredi 3 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : FC Kondzo-ASK et Tongo FC-Jeunes Fauves. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Nico-Nicoyé-SMO et AS Cheminots-JST. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso : AC Léopards-ASP.

Jeudi 4 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : JSP-V Club Mokanda et Diables noirs-Cara. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : La Mancha-Patronage

Sainte-Anne.

29^e journée

Samedi 6 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : Tongo FC-Munisport et JSP-Nico-Nicoyé. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Pigeon vert-AC Léopards et La Mancha-FC Kondzo.

Dimanche 7 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : Interclub-Jeunes Fauves et Patronage Sainte-Anne-Diables noirs. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : AS Cheminots-Etoile du Congo et V Club Mokanda-Cara.

Lundi 8 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : SMO-ASK et JST-ASP

30^e journée :

Mercredi 10 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : JSP-Interclub et FC Kondzo-Patronage Sainte-Anne. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Pigeon vert-Nico-Nicoyé et ASP-Etoile du Congo. Jeudi 11 août au stade Alphonse-Massamba-Débat : JST-Munisport et SMO-Cara. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : V Club Mokanda-La Mancha et AS Cheminots-Diables noirs. Au stade de Kinkala : ASK-Jeunes Fauves. Au stade Denis Sassou-N'Gusso : AC Léopards-Tongo FC.

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Quatrième tour ou huitièmes de finale ?

Après le troisième tour de la coupe nationale, la Commission d'organisation des compétitions sera forcément obligée de repêcher deux ou quatre équipes pour équilibrer en cas de besoin soit le tableau des huitièmes ou des quarts de finale.

Douze équipes à savoir : Diables noirs, le Centre d'Etudes et sport La Djiri, Patronage Sainte-Anne, Interclub, Ajax de Ouenzé et BNG pour Brazzaville, AS Kimbonguela (Kinkala), AC Léopards (Dolisie), Association sportive Ponténégrine (ASP), Nico-Nicoyé et V Club Mokanda (Pointe-Noire) puis As Otho (Cuvette), peuvent être fiers de leur qualification pour le prochain tour. Ils le méritent.

Comme nous l'annoncions précédemment, le nombre douze poserait problème si la commission en charge des compétitions ne procède pas à un repêchage. Elle n'a pas déterminé à quelle étape de la compétition cette mesure devrait être appliquée. Jusque-là, aucune assurance n'a été faite, la commission étant concentrée sur le démarrage de la phase retour du championnat national d'élite direct Ligue 1, prévue ce 17 juin.

L'idée d'un quatrième tour n'est pas à exclure si cette mesure n'est pas appliquée après ce troisième. Le quatrième tour pourrait prendre le dessus sur une éventuelle huitième de finale. Les vainqueurs des six confrontations seront directement qualifiés pour les quarts de finale. Les deux meilleurs perdants de cette étape les accompagneront pour compléter le tableau.

Comme aucune mesure n'est prise pour le moment, la deuxième formule qui sauverait les meilleurs perdants du troisième tour reste d'actualité. Son application obligerait la commission de programmer les huitièmes de finale auxquels participeraient quatre meilleurs perdants. Quelle est la formule qui convient? Le dernier mot revient à la commission d'organisation des compétitions nationales. Elle doit décider sans pression aucune.

J.G.E.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

La course au titre est lancée



Asel, Abo-Sport, Cara et Etoile du Congo ont remporté leurs premiers matchs en seniors dames.

Quatre équipes ont réussi leurs entrées en compétition. La première journée, les dames de Cara ont pris le dessus sur la DGSP (41 à 20). Par ailleurs, Abo-Sport a réalisé une ballade de santé devant les dames de l'Inter club, en leur infligeant une défaite de 30 à 15, dans un match à sens unique comme en témoigne le score. Asel, pour sa part, n'a pas fait cadeau à Patronage. Les dames de la première équipe l'ont emporté (51 à 22), alors que Ekiembongo a courbé l'échine face

à Etoile du Congo (22 à 40). La deuxième journée de la compétition débute ce 16 juin. En seniors hommes, Inter 2 sera aux prises à Diables noirs, tandis Caïman s'opposera à A.V.R dans la deuxième rencontre du jour. Ce sont les dames qui boucleront les rencontres de ce jeudi. Inter club, ayant perdu son premier match, tentera de remonter la pente face aux dames d'Asel victorieuses, lors de leur première sortie. La compétition qui se dispute est qualificative au championnat national de la discipline. Elle permettra de déterminer les futurs représentants du Congo dans de prochaines compétitions continentales de handball. L'enjeu est donc grand.

Rominique Nerplat Makaya